

Balmes Jean

LE PETIT CORPATUS



NOVEMBRE 1998 N°151

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

03 OCTOBRE 1998

D) DECISIONS

MODIFICATIVES :

a) BP Mairie. b) BP Eau.

PRESENTS :

MM.CARDIN, REYNIER,
ROUX, TISSOT, GARAUD,
BOULANGER, CROCHON,
PELLISSIER, GONSOLIN,
FRANCOU-CARRON.

ABSENTS :

MM. CALVAT, DUMENIL,
CORBY, PASDRMADJIAN.

Secrétaire de séance :

M. GARAUD.

Ordre du jour :

I) Décisions modificatives :

a) BP Mairie.

b) BP Eau.

II) Questions diverses.

Code INSEE 18122	COMMUNE DE CORPS COMMUN	DM 1998
------------------	-------------------------	---------

Section	Sens	Article	Prog.	Crédits supplémentaires à voter	
				Recettes	Dépenses
Exploitation	Dépense	61523 ENTRETIEN DE VOIES ET R ESEMIX			133 000,00
Exploitation	Dépense	6288 AUTRES SERVICES EXTER.			15 000,00
Exploitation	Dépense	652 DEFICITS DES BUDGETS AN NEXES ADMINISTRATIFS			70 000,00
Exploitation	Recette	758 PRODUITS DIVERS DE GEST COURANTE		228 000,00	
Investissement	Dépense	2313 CONSTRUCTION	42		-15 000,00
Investissement	Dépense	2313 CONSTRUCTION	ONA		843 436,00
Investissement	Dépense	2315 INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	ONA		15 000,00
Investissement	Recette	1321 SUBV. EQUIP. NON TRANSF ETAT	ONA	38 700,00	
Investissement	Recette	1323 SUBV. EQUIP. NON TRANSF DEPARTEMENT	ONA	170 000,00	
Investissement	Recette	1327 SUBV. EQUIP. NON TRANSF ORGANISMES COMMUNAUT.	ONA	100 000,00	
TOTALUX				536 700,00	1 061 436,00

Code INSEE 18122		Service Eau et ASS de CORPS			DM 1998
Section	Sens	Article	Prog.	Crédits supplémentaires à voter	
				Recettes	Dépenses
Exploitation	Dépense	6338 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS / REMUNERAT			30 000,00
Exploitation	Recette	748 AUTRES SUBVENTIONS D'EX PLOITATION		70 000,00	
Investissement	Dépense	2315 INSTALLATION TECHNIQUE, MATERIEL ET OUTILLAGE	ONA		60 000,00
TOTALUX				70 000,00	90 000,00

II) QUESTIONS DIVERSES

1°) Mise en place Garderie Ecole :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une garderie périscolaire fonctionne depuis la rentrée tous les jours scolaires, le matin de 7H50 à 8H50 et le soir de 16H30 à 18H.

Les parents souhaiteraient qu'une garderie soit mise en place les mercredi vaqués et pendant les vacances scolaires, de préférence la journée entière.

Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe d'une garderie pendant les jours non-scolaires, si cela est possible avec les horaires de travail et la qualification du personnel actuel.

2°) Convention Maison de Retraite-Mairie pour la cantine scolaire :

- Mise à disposition de Mme DEDAELE :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nouvelle organisation pour la cantine scolaire.

Les repas sont pris à la Maison de Retraite depuis la rentrée scolaire et Mme DEDAELE qui était chargée de préparer les repas accompagne les enfants de l'Ecole à la Maison de Retraite et participe à la surveillance des repas mais aussi à l'entretien des locaux.

Il est donc nécessaire de mettre en place une convention de mise à disposition de Mme DEDAELE auprès de la Maison de Retraite pour une durée de 5 heures par jour pendant l'année scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire de prendre l'avis de la Commission Administrative Paritaire, l'Arrêté de mise à disposition pour Mme DEDAELE, et de passer avec la Maison de Retraite une convention de mise à disposition suivant le modèle présenté.

- Convention de fourniture de repas :

Le Maire informe le Conseil Municipal que depuis la rentrée scolaire les enfants de la cantine municipale prennent leur repas à la nouvelle Maison de Retraite.

Mme DEDAELE s'occupe désormais de préparer les tables avant chaque repas, de faire le service des plats, de veiller au bon déroulement des repas et à l'entretien des locaux.

La nourriture est fournie par la Maison de Retraite et le prix facturé par la Maison de Retraite à la Commune de CORPS tient compte de la mise à disposition de Mme DEDAELE.

Le Conseil municipal, après délibération, donne son accord sur les termes de la convention de fourniture de repas telle que présentée ce jour et charge le Maire de signer avec la Maison de Retraite le texte ainsi rédigé.

3°) Compte-rendu Activités « Actions Sports d'Eau » été 1998 :

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport d'activités de la base nautique du Sautet et fait état du projet d'aménagement des abords du lac du Sautet dont le coût s'élèverait à 10 000 000F avec 9 000 000F de subventions et une participation de 1 000 000F à la charge du gérant futur des installations.

Rapport d'activités

Base Nautique du Sautet

Excepté les 6 jours entre Juillet et Août, la météo a été excellente.

Le niveau du lac était satisfaisant excepté la première semaine d'Août où le niveau était trop haut, rendant la plage très petite.

La qualité de l'eau a été très bonne tout au long de la saison.

Evolution de 97 à 98 : un chiffre d'affaire en augmentation de + 25%.

A noter que 80% des embarquements sont réalisés avec des groupes démarchés et fidélisés par nos soins. Ces groupes séjournent sur plusieurs jours au Camping du Lac.

La clientèle particulière se fait toujours rare, donc pour la saison 99, il faudra faire un gros effort publicitaire d'information et de signalisation.

Le produit randonnée dans la Souloise correspond à une réelle demande, pour en faire une publicité concrète il faut attendre la modification de l'arrêté préfectoral.

La buvette si elle ne fut pas lucrative cette année, fut en tout cas un service apprécié de la clientèle.

Les animations de soirées ont attiré un large public et le 15 Août fut une réussite grâce notamment à un très beau feu d'artifice.

Travaux urgents pour l'année prochaine :

Début Mai : protection de la plage du bois flottant avec des rondins de bois enchainés, afin de rendre la plage opérationnelle à partir de Juin. L'assainissement des eaux usées de la Maison du Passeur et des toilettes publiques est à refaire.

Objectifs pour la saison prochaine :

- Fonctionner en Juin et permettre aux jeunes du Canton de pouvoir faire des activités nautiques.

- Un démarchage à l'automne pour trouver une clientèle sur le hors saison.

- Développer des « produits finis » avec différents partenaires locaux (hébergement / restauration / activités sportives ou culturelles).

Conclusion :

Nous ne pouvons plus nous permettre de fonctionner sans convention écrite et signée.

D'autre part nous avons appris le souhait de Melle DELIVRY de ne pas fonctionner sur le camping l'année prochaine, aussi nous nous portons candidat à la reprise du camping.

4°) Déplacements poubelles Rue St Eloi :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre d'un riverain de la rue St Eloi qui propose le transfert des containers poubelles de la rue St Eloi dans le nouveau local à poubelles de la Maison de Retraite.

Le Conseil Municipal, après avoir constaté que les habitants concernés sont d'accord pour ce transfert, que cette proposition permettrait un ramassage plus aisé, émettent un avis favorable au déplacement des poubelles de la rue St Eloi.

5°) Subvention de fonctionnement cantine scolaire :

Le Maire annonce au Conseil Municipal que le Conseil Général a adopté le principe de réactivation de l'aide accordée aux communes qui accueillent les élèves d'une ou de plusieurs communes suite à une fermeture d'école ou à un regroupement pédagogique. Après délibération, le Conseil Municipal, se réjouissant du renouvellement de cette aide, charge le Maire d'instruire la demande de versement de la subvention de fonctionnement pour la cantine municipale.

6°) Indemnité Percepteur :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 23 Décembre 1995, une indemnité de conseil au taux de 100% et une indemnité pour aide à la confection des

documents budgétaires avaient été attribuées à Mr Michel MOREL.

Mr MOREL ayant été muté au 30/06/97, c'est Mr HOUZIEL Gérard qui assure la gestion de la Trésorerie de CORPS.

Le Maire propose que les indemnités susvisées soient versées à Mr HOUZIEL Gérard au même taux que ce qui avait été décidé pour Mr MOREL.

Bien entendu ces indemnités, pour 1998, seront réparties « prorata temporis », compte tenu de la gestion intérimaire de Mr Michel GUIGUET jusqu'au 28/02/1998.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide : le versement « prorata temporis » au même taux que Mr MOREL, soit 100%.

7°) Titre SNC La Sézia :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de CORPS avait demandé à la SNC La Sézia le remboursement d'une partie des taxes foncières et professionnelle de l'année 1995 en tenant compte de la date d'exploitation par le nouveau propriétaire.

D'après l'avis de Mtre FESSLER, en date du 23 Septembre 1998, le refus de paiement de la part de la SNC La Sézia de la somme de 69038,00 F est justifié car le paiement des taxes « prorata temporis » n'a pas été indiqué dans l'acte de vente.

Après délibération, le Conseil Municipal estimant qu'il n'y a pas lieu de réclamer plus avant la somme de 69 038,00 F à la SNC La Sézia, charge le Maire de procéder à l'annulation du titre N°260/95.

8°) Réclamation OM (ordures ménagères) 1998 :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de réclamation d'un habitant de la Commune qui fait remarquer que le coefficient appliqué est

erroné car ne correspondant pas à la situation qui est la sienne depuis le 01/01/1998 : réclamation acceptée.

9°) Demande de subvention travaux bordure RN85 :

Le maire informe le Conseil Municipal que la D.D.E a obtenu des crédits pour la rénovation de la traversée de CORPS par la route nationale 85. Il serait nécessaire d'accompagner la réfection de la chaussée centrale par des travaux complémentaires sur les bas-côtés.

Un premier devis estimatif chiffre ces travaux à la somme de 220 000 F.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour entreprendre ces travaux de rénovation des abords de la RN 85 dans la traversée du village et sollicite de la part du Conseil Général une subvention la plus élevée possible.

10°) Travaux Façade de l'Eglise :

Les façades de l'Eglise présentant en plusieurs endroits des fissures nettes, mais aussi des efflorescences dues à des remontées d'humidité, Mr le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'envisager la réfection de celles-ci de façon urgente, afin d'éviter des dégradations irréversibles à un patrimoine d'une valeur architecturale incontestable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- de solliciter auprès des Services de l'Equipement un devis détaillé de l'opération,
- de déposer auprès du Conseil Général toutes les pièces nécessaires permettant de solliciter une demande de subvention exceptionnelle,
- de donner tous pouvoirs au Maire pour mobiliser aussi

**11°) Demande de subvention
pour Etude Centre-Bourg :**

Le maire rappelle qu'une convention a été passée entre la Commune de CORPS, Territoires 38 et la PACT de l'Isère pour une étude sur un projet global de revitalisation et d'aménagement du Centre-Bourg.

Une subvention a été accordée par le Conseil Général calculée au taux de 40% du coût de l'étude estimée à 124 720,00 F et une demande de subvention avait d'autre part été formulée auprès de l'état.

Le Conseil Municipal, après délibération, charge le Maire de renouveler la demande de subvention au titre des Programmes de développement rural pour l'étude sur l'aménagement du Centre-Bourg.

**FELICITATIONS AUX
DEUX MEDAILLES**

Mme Gisèle ROUX et
Mr Gérard CARDIN ont reçu
la Médaille d'Honneur
Régionale, Départementale et
communale (argent).



**DES LITS MEDICALISES
POUR LA MAISON DE
RETRAITE**

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité vient d'accorder 5 lits médicalisés à la Maison de Retraite de Corps.

Ils s'ajoutent aux 7 lits déjà financés en 1998 dans cet établissement.

L'ouverture au total, donc, de 12 lits médicalisés va permettre l'amélioration des prestations.

L'annonce de cette attribution supplémentaire ne peut que réjouir les familles et les retraités qui attendent depuis longtemps ces moyens.

POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Le service communal ainsi que de nombreux bénévoles ont organisé la distribution et vente des brioches pour le canton de CORPS, le samedi 24 Octobre.

C'est en contact avec l'association Espoir du comité isérois de lutte contre le cancer que la vente des brioches a été organisée, afin de participer au financement pour l'achat d'un appareil qui permet la destruction locale de certaines tumeurs du foie.

Toutes les communes du canton ont répondu à l'appel :

Corps, Pellafoi, Quet-en-Beaumont, Monestier d'Ambel, Les Côtes-de-Corps, La Salette, Ambel, La Salle-en-Beaumont et Saint-Laurent-en-Beaumont.

Les communes de Sainte-Luce, Beaufin, Saint-Michel, Saint-Pierre-de-Méarotz ont participé également en donnant une subvention.

Le bénéfice total de la vente s'élève à 11 426 F.

Encore bravo à tous ceux qui ont fait ce petit geste financier, à tous les bénévoles qui ont fait du porte à porte ce jour-là et aussi aux deux boulangers M.Fouilloud à La Salle-en-Beaumont et M.Venzin de Corps.

TROIS MEDAILLES COMMUNALES

Une belle cérémonie a eu lieu pour honorer trois médaillés d'honneur.

Le maire Mme Sylvette Riglet et son conseil municipal ont reçu des élus, des personnalités, des habitants du village dans la salle des fêtes quasi comble de Quêt-en-Beaumont, pour honorer trois médaillés d'honneur.

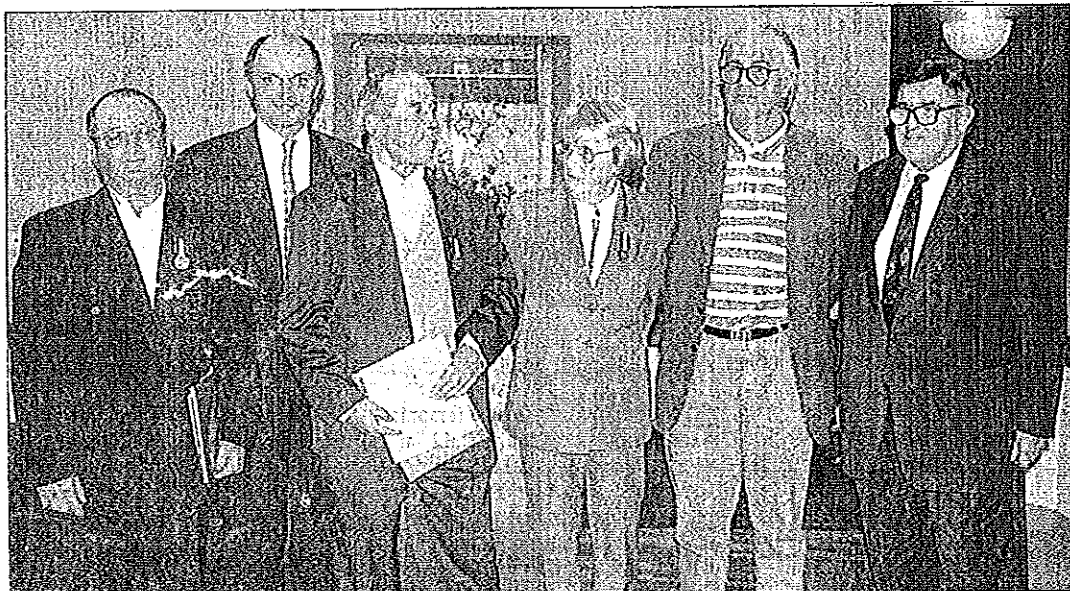
Sylvette Riglet a elle-même reçu des mains de Gérard Cardin, 1^{er} vice président du conseil général, la médaille d'argent. Elle est en effet maire depuis deux mandats et conseillère municipale depuis 20 ans. Pierre Grataloup, président de l'association des maires de l'Isère, a eu le plaisir d'agrafer la médaille de vermeil à Emile Borel pour ses 30 années effectuées comme conseiller municipal ou comme maire.

Le 3^{ème} médaillé a été Jean-Pierre Mostacchi. C'est Didier Migaud, député, qui lui a remis la médaille de vermeil pour ses 30 années d' élu communal dont 3 mandats comme adjoint.

Il y a eu, au cours de cette cérémonie de la joie, de l'humour mais aussi de l'émotion dans les discours qui ont précédé cette remise de médailles. Tous les maires des 13 communes du canton de Corps ainsi que d'anciens élu du canton ont tenu à entourer leurs amis médaillés. Le bâtonnier Jean Ballestas a représenté le sénateur Jean Faure qui n'avait pas pu se déplacer.

Au nom du conseil municipal, Jeanne Lehir a rappelé le travail efficace et la bonne entente des conseillers avec les médaillés avant de remettre des fleurs à Mme le maire. Puis Didier Migaud a offert trois livres : « La République et ses maires » à Mme Riglet, et « l'assemblée nationale » aux autres médaillés.

Un lunch soigné a clôturé cette cérémonie sympathique.



IMPORTANT TRAVAUX SUR LA ROUTE NATIONALE 85

De l'enrobé bitumineux sur 6 Km pour l'important chantier en cours depuis le mois d'Août, sur la R.N 85 entre la limite des Hautes-Alpes « Le Terrailé » et les Côtes de Corps « Le Cardaire ». A la limite, au Terrailé, la stabilisation des rochers friables a été effectuée par l'entreprise Elite, spécialisée dans les travaux acrobatiques. Pour éviter que les blocs de pierre tombent sur la chaussée, des points d'ancrages bétonnés

maintiennent de gros grillages contre les parois.

A l'opposé, au nord de Corps, des drainages permettront de stabiliser la chaussée qui s'affaissait à plusieurs endroits. Dans la traversée de Corps, rue des Fossés, une trentaine de vannes d'adduction d'eau ont été changées par les employés communaux.

Des caniveaux en béton ont été posés. La mise en place du béton bitumineux (B.B.T.M, tiré très mince à 3,5cm

d'épaisseur) a été effectuée par l'entreprise Gerland et S.C.R.

Ces travaux ont occasionné une gêne de la circulation, parfois alternée sur une voie et régulée par des feux, ou encore déviée dans les rues du village par les gendarmes de Corps. Nous remercions les commerçants de leur patience pour les désagréments occasionnés pendant les travaux, poussières, bruits, chaussée déformée, etc. Ce chantier est financé par l'Etat, sauf les vannes financées par la mairie.

CORPS AU XX ème SIECLE

Année 1940 : La débâcle. L'exode. La campagne de France, le général De Gaulle nommé le 5 Juin général de brigade à titre provisoire. L'armistice. L'appel du 18 Juin. La ligne de démarcation. Le début de l'organisation de la résistance.

Après un hiver long et rigoureux, l'arrivée du printemps tardif, l'affaire de Norvège qui se solde par un gros échec, Hitler qui a eu tout le temps nécessaire pour organiser son plan d'attaque, lance le 10 Mai 135 divisions, 2600 chars, 3500 avions dont 1500 bombardiers, contre la France.

En présence de ses généraux, devant une carte d'état major, le visage radieux, il se frotte les mains! car son service d'espionnage a aussi parfaitement fonctionné. Depuis 1936, la France terre d'accueil de liberté, pays hospitalier, voit arriver sur son territoire de nombreux touristes parlant couramment notre langue. Munis de fausses cartes d'identité ou de passeports, un appareil de photos passé autour du cou, ils vont et viennent librement sans jamais être inquiétés, photographier ponts sur la Seine, la Loire (mesurant même leur hauteur), voies de communications, édifices publics. Certains d'entre eux obtenant la visite d'usines travaillant pour l'armée. Beaucoup repartent en Allemagne, emportant avec fierté des documents très importants pour l'état major de leur pays et connaissant la France et sa capitale « Parisse » mieux que les français eux-mêmes !

Alors la machine infernale peut se mettre en marche. Il faut agir vite et bien pour tromper les français, montrer et obtenir la supériorité de l'armée allemande sur tous les fronts.

Les russes se sont emparés du minerai de fer de Norvège. Les allemands ont besoin du minerai de fer de La Lorraine, du charbon du Nord pour alimenter leurs usines qui fabriquent armes et munitions. Il est urgent d'occuper les ports maritimes sur la Manche, l'Océan Atlantique pour surveiller et neutraliser les convois anglais.

Hitler qui se compare à Napoléon, ne doute pas qu'un jour proche il réussira là où Napoléon a échoué : envahir l'Angleterre par la mer !

C'est la débâcle qui commence avec le déploiement en éventail des blindés allemands vers l'Est et vers l'Ouest de notre pays à une allure foudroyante, soutenus par une aviation où les français luttent par 1 contre 3.

Invasions et batailles se succèdent sans interruption.

Le 9 Avril : c'est l'invasion du Danemark et de la Norvège.

Le 10 Mai : celle de la Belgique, Hollande, le Luxembourg.

Le 5 Juin : Winston Churchill qui incarne la résistance au III^e Reich, déclare : « nous ne nous rendrons jamais ».

Le 10 Juin : l'agression italienne.

Le 14 Juin : le franchissement de la Ligne Maginot, l'exode des Alsaciens Lorrains vers le Sud.

Du 10 Mai au 22 Juin les opérations militaires aboutissent à l'occupation du territoire français par les allemands appelée : « campagne de France ».

Après avoir envahi la Belgique déclarée état neutre la Wehrmacht porte son offensive principale dans les Ardennes, contourne encercle le gros des forces alliées que les allemands obligent à réembarquer à Dunkerque.

Malgré une tentative française de rétablir un front sur La Somme et L'Aisne, ils parviennent à Paris le 14 Juin ne rencontrant que quelques îlots de résistance notamment à Saumur et Lyon.

Alors que la garnison de la Ligne Maginot ne capitule qu'entre le 30 Juin et le 4 Juillet.

Devant un ennemi qui occupe les deux tiers de son territoire comprenant deux grandes villes Paris-Lyon déclarés par la suite zone occupée, un tiers au Sud déclaré zone libre ces deux zones séparées par une frontière artificielle contrôlée militairement dite :

- ligne de démarcation.

L'armistice du 20 Juin 1940 qui entre en vigueur le 25 est signé dans le wagon, où 20 ans auparavant les plénipotentiaires allemands, s'étaient présentés devant leurs vainqueurs : le général Foch Weigand et le maréchal Pétain.

La campagne de France considérée comme tragique s'achève.

1- Par le départ du gouvernement à Bordeaux déclarée ville ouverte, où il doit solutionner un grave problème : Faut-il poursuivre la guerre, ou conclure un armistice ?!

Deux tendances se manifestent.

- La première concerne : le président du conseil Georges Mandel remplaçant Paul Reynaud, Louis Marin, et le général De Gaulle qui souhaitent poursuivre la guerre.

- La deuxième : le général Weygand qui remplace le général Gamelin, et le maréchal Pétain pour qui poursuivre la lutte n'est qu'une illusion.

Tandis qu'en Angleterre Chamberlain cède sa place à la tête du gouvernement à Winston Churchill qui incarne la volonté de résistance de la Grande-Bretagne qu'il a su galvaniser.

2- Des centaines de milliers d'hommes de femmes d'enfants de vieillards jetés sur les routes désemparés ou transportés par le train cherchant refuge et aide vers le Sud, mitraillés jour et nuit gênant les mouvements des unités françaises, affaiblissant l'esprit de résistance.

3- Perte de 120 000 morts, 1 800 000 prisonniers expédiés en Allemagne pour travailler dans les fermes et les usines, près de 350 000 soldats alliés évacués par la Royal Navy et des navires français vers l'Angleterre, un énorme matériel abandonné par les français et les Britanniques sur les plages de Dunkerque récupéré par les vainqueurs.

4- La partie Nord de la France et sa façade atlantique occupées par la Wehrmacht. L'armée démobilisée limitée à 100 000 hommes, la flotte rassemblée dans ses ports, et désarmée sous contrôle allemand, la France paiera 400 millions de francs par jour pour « l'entretien des troupes d'occupation », la France garde son empire colonial : telles sont les conditions de l'armistice signé le 22 Juin 1940 par le général Huntziger et la délégation française le général Bergeret (armée de l'air), l'amiral Luc (marine) et l'ambassadeur Léon Noël.

En proie au désarroi le plus total les français placent leurs espoirs de salut dans la personne d'un vieux soldat, couvert de gloire qui leur apparaît comme l'homme providentiel, intimement convaincu ainsi que son entourage que la défaite a des causes profondes, plus morales que militaires, et que le salut de la France ne peut venir que de la refonte totale de ses institutions de ses mentalités. Le maréchal Pétain le héros de verdun qui rencontre une adhésion immédiate de la plus grande partie de l'opinion publique annonce le 17 Juin qu'il a demandé l'armistice « en faisant le don de sa personne pour atténuer son malheur ».

5- Mais le refus le plus spectaculaire destiné à entrer dans l'histoire est celui du général De Gaulle.

Après le départ du général Cochet le 17 Juin celui de l'amiral Muselier le 25 qui rejoignent l'Angleterre en passant par Gibraltar, délié le 16 Juin de ses obligations politiques, de la démission de Paul Reynaud, De Gaulle quitte Bordeaux par avion arrive à Londres le 17 où malgré les hésitations du cabinet britannique, Churchill impressionné par l'énergie du général l'autorise le lendemain le 18 Juin à s'adresser aux français par les ondes, depuis un studio de la BBC. C'est l'appel du 18 Juin 1940.

Survenant en pleine débâcle l'appel ne rencontre qu'un faible écho même si les journaux du Sud de la France, en donne de plus ou moins larges extraits. Rares sont les français qui sur le moment prêtent attention au message d'un officier général qui leur est peu connu et dont l'isolement est presque total.

D'autre part, l'appel ne concerne que les militaires se trouvant en Angleterre ou ailleurs (Afrique), pressés de rejoindre le général. Il ne constitue encore nullement une invitation au développement d'une lutte subversive en France. Ce n'est que bien plus tard que De Gaulle comprend l'intérêt d'une résistance intérieure apparue en dehors de Londres. Il cherche alors à en prendre la direction.

Le 28 Juin De Gaulle est reconnu comme chef des français libres, et reçoit le 7 Août de la part de l'Angleterre l'appui financier dont il a besoin pour poursuivre la lutte. C'est alors qu'apparaissent différents mouvements de résistance.

a-La France libre : qui rassemble deux militaires (Leclerc, Catroux) et civils (Cassin) qui refusent l'armistice.

b-Le mouvement de libération nom donné à 2 organisations de résistance l'une en zone occupée en Décembre 1940, l'autre en zone libre en Juillet 1941.

c-Les forces françaises libres F.F.L : forces armées de la France libre créées pendant l'été 1940.

d-Tous ces mouvements se joindront par la suite aux forces françaises de l'intérieur les F.F.I et constitueront ensemble la résistance le maquis avec ses maquisards.

La débâcle en 1940

A Corps La défaite de la France, annoncée par la presse et la radio est douloureusement ressentie par la population.

Des grands-pères, le menton appuyé sur leur canne essuient d'une main les larmes qui ruissellent le long de leur visage ridé et demeurent silencieux.

Les pères anciens combattants de 1914-1918 expriment tout haut en quelques mots leurs regrets, avec une profonde amertume.

- « Alors tout ce que nous avons vu, vécu, subi ne sert absolument à rien »!

Devant les murs tapissés d'anciennes affiches mensongères telles que :

« La route du fer est coupée », « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts », les passants découvrent le portrait du maréchal Pétain accompagné de son message et celui du général De Gaulle suivi de l'appel du 18 Juin.

- « Que va-t-il se passer maintenant que la France est divisée en deux ? » voici la question que chacun se pose.

Depuis le début de la débâcle beaucoup de familles sont sans nouvelles de leurs soldats, qui réclamaient dans leurs dernières lettres, nourriture, vêtements et mandats.

- « Où sont-ils? sur les routes, épuisés, essayant d'échapper à l'ennemi, prisonniers?... morts »?... Tout en vaquant à leurs occupations ceux qu'ils ont laissés à la maison continuent de travailler pour vivre et faire vivre la maisonnée. Souvent un enfant est désigné, pour

surveiller le passage du facteur ou il se rend à la gare à l'heure de l'arrivée du train qui doit ramener celui que l'ont attend depuis des jours et des jours.

Puis enfin c'est la joie des retrouvailles pour les plus chanceux, une profonde tristesse ressentie pour ceux qui ne voient rien venir !

Le temps passe. Quand arrive en mairie les noms de plusieurs prisonniers : Raymond Pascal, entrepreneur de transports se trouve sur la frontière polonaise, les deux frères Roman (maçon et charpentier) plus à l'Est vers la Russie. Roger Vincent fils du garagiste (aujourd'hui garage Sénac) ainsi que Charlet Blanc officier St Cyrien sont déclarés prisonniers mais sans connaître leur destination.

Deux morts sont à déplorer : Lucien Fagot père de famille et Jules Basso.

Des prisonniers et des morts il y en a partout dans les villages voisins : La Salette, Pellafol...

Le canon continue de tonner du côté de l'Italie. On l'entend très bien. Des réfugiés femmes et enfants arrivent à Beaufin, Mr Décard maire et les conseillers municipaux, Raymond Blanchard boulanger, Emile Pra employé à l'équipement ne sont pas rentrés.

Le soir les membres de la famille se regroupent autour du poste de radio, pour écouter les informations de 19 heures et les messages qui proviennent d'Angleterre.

- Précédés des Pan! Pan! Pan! brouillés par un bruit de crécelles ils entendent la voix du général.

- « Ici Londres ! Les français parlent aux français ». C'est en écoutant sa voix et ses messages, que les corpatous apprennent à connaître qui est le général De Gaulle. Ils pensent que cet homme à un nom prédestiné. L'espoir et la confiance renaissent !

Puis une autre voix se fait entendre voix discordante avec la précédente qui chante à deux reprises sur un air de Coucaratcha.

- « Radio France ment, Radio France ment, Radio France est allemande » !

Pendant que les allemands défilent chaque jour sur les Champs Elysées avec drapeau et musique en tête, occupent nos plus beaux palaces, apprécient notre excellente cuisine, arrosée de nos meilleurs crus et champagne (évidemment en compagnie de belles femmes) les parisiens s'interrogent sur leur avenir. Les occupants de plus en plus exigeants dévalisent les magasins de toutes catégories, gênent l'approvisionnement en marchandises de première nécessité pour la population elle-même.

Mais il y a plus grave encore ! Les personnes parachutées derrière les lignes françaises sont des agents de la police allemande : la Gestapo.

Coiffés d'un chapeau de feutre à larges bords, portant imperméables descendant jusqu'à la cheville, ils vont et viennent en zone occupée certains s'infiltrant en zone libre, épiant, surveillant, arrêtant les familles juives qui cherchent refuge à l'étranger ainsi que les français, dénoncés ou arrêtés pour refus de collaborer.

Malheur à ceux et celles qui essaient de franchir la ligne de démarcation dans un sens ou dans l'autre pour rencontrer quelques instants amis ou membres de la famille !

Les représentants des établissements Prève de Marseille bien connus pour la qualité de leur huile et savon « de Marseille » rendent visite à leurs clients 2 fois par an.

Cette année ils préviennent les ménagères de Corps qu'ils ne passeront pas à l'automne pour effectuer les livraisons, faute de marchandises car des trains complets de denrées alimentaires : huile sucre café lait en poudre riz farine chocolat et matières premières laine coton savon partent vers l'Allemagne ou pour ravitailler les troupes d'occupation. Il en est de même du charbon extrait des mines de La Mure, livré avec parcimonie aux consommateurs.

Dans la famille Robino où l'on est cordonnier de père en fils, le cuir se fait rare pour réparer ou faire des souliers. Jeunes ou plus âgées les femmes doivent s'accommoder de chaussures à talons de bois facilitant foulures et entorses !

Les marchands de vin Ricard et Rostaing déplorent à leur tour que les citernes de vin expédiées du midi à Corps changent souvent de direction à Valence (Valence via Paris au lieu de Valence via Grenoble) provoquant un retard dans la livraison aux consommateurs.

Les commerçants du village voient leurs stocks s'épuiser sans pouvoir les renouveler.

La presse recommande aux usagers d'économiser l'essence.

La belle laine à tricoter disparaît de l'étalage des mercières Mesdames Aimé Dévoluy et Sidonie Pellissier. Monsieur Allemand qui possède une filature à St Firmin demande à ses clientes de lui fournir des toisons débarrassées du suif en échange de la laine livrée.

Le jeudi les femmes font la queue devant son magasin situé au Pied de Ville.

Des ersatz : fibrane pour la laine, le coton, saccharine pour le sucre sont à prendre ou à laisser.

Les foires et marchés du jeudi ne ressemblent en rien à ceux et celles très actifs avant la guerre.

Les paysans livrent beurre, oeufs, fromages, directement aux commerçants en échange de vêtements, chaussures..., produits rares à des prix excessifs. La vente a lieu souvent au domicile du vendeur.

Le troc revient à la mode. Le système « D » donnant donnant s'établit. Le marché noir sournoisement fait son apparition. Les cartes d'alimentation avec tickets sont prêts à être distribués.

Le train de St Georges de Commiers - La mure - Corps transportent le samedi et dimanche des voyageurs nouveaux : ce sont des grenoblois. Ils arrivent par le train de 10 heures, partent ensuite à bicyclette dans tous les villages chercher à domicile les denrées qui deviennent rares dans leur ville.

Le commandant d'aviation Petit, de la base d'Olna près de Clermont-Ferrand arrive à Corps avec sa femme. Ils habitent la maison de Marie Carnal, située à la Côte occupée actuellement par un agent de l'E.D.F.

Pétainiste ?... Il l'est, et prend son rôle très au sérieux ! vante auprès des jeunes gens qui ne font plus de service militaire les chantiers de jeunesse, des stages à Correçon puis le travail en Allemagne comme S.T.O ce qui n'est pas du goût d'une jeunesse qui rêve d'un pays libre et indépendant.

La rencontre du maréchal avec Hitler et ses généraux le 24 Octobre, très souriant échangeant une poignée de mains est loin de plaire à certains anciens combattants qui font partie du gouvernement.

Il en est de même des décisions prises dans sa « révolution nationale » : cour de justice pour juger les responsables de la défaite, rétablissement du droit des congrégations d'enseigner, suppression des écoles normales des instituteurs, statut des juifs, dissolution des syndicats ouvriers et patronaux, condamnation du général De Gaulle par contumace le 2 Août, acceptation définitive de l'idée de collaboration d'Etat à Etat.

Aussi lorsque le maréchal proclame la devise : « travail, famille, patrie » les corporatistes pensent à une autre devise qu'ils connaissent bien « liberté, égalité, fraternité » !

La position du maréchal envers l'occupant les laissent pensifs. Ils commencent à douter de sa loyauté, deviennent méfiants à son égard, et même entre eux. Ils ont peur un jour d'avoir faim. Alors là où la charrue ne peut pas passer la pioche, la houe retournent la terre pour pouvoir semer plus de blé, pour obtenir plus de farine qu'ils mettent de côté en prévision des mauvais jours car chaque jour qui passe devient de plus en plus incertain.

L'ennemi n'est pas loin, alors que signifie « armistice » puisque la guerre n'est pas finie pour ceux et celles qui se trouvent en zone occupée !

Noël 1940 approche. Beaucoup d'hommes mobilisés ont pu regagner leur foyer. Ils passeront ce jour là en famille. Cette année, contrairement en 1939, Corps déplore des prisonniers parmi ses enfants et des morts.

Les prisonniers vivront Noël derrière des barbelés mal nourris, mal chauffés dans un stalag perdu quelque part en Allemagne ou en Russie.

En zone occupée des familles entières souffrent aussi du froid et de la faim.

C'est l'habitude à Corps de tuer le cochon à cette époque de l'année. Comment se réjouir et « faire ripaille » quand d'autres français vivent dans la peur la souffrance et pleurent des enfants ?!

Un proverbe de nos anciens et qui paraît vouloir se réaliser revient en notre mémoire :
- « Et dire que le plus mauvais à passer est encore à venir » !

A la mairie de Corps Monsieur Augustin Bernard 1er adjoint, continue d'assurer les fonctions de maire puisque Mr Décard mobilisé est absent ainsi que deux conseillers municipaux Raymond Blanchard et Emile Pra.

Les membres du conseil sont toujours les mêmes ce sont : Augustin Bernard, Adrien Bernard, Barbe Paul, Catelan Georges, Eymard Auguste, Fège Pierre et Galvin Frédéric.

Sont portés absents à toutes les réunions du début de l'année à celle du 10 Août 1940 :
(Décard Aimé, Blanchard Raymond, Pra Emile mobilisés) Dumas Emile et Prayer Pierre.

A l'ordre du jour le maire propose à l'assemblée de voter une aide de 1200 F à tous les mobilisés de la commune - proposition votée à l'unanimité.

Il demande à Mr le Préfet de vouloir bien l'autoriser à prélever cette somme sur l'article 94 dépenses imprévues. Un membre du conseil municipal se rendra compte que cette somme est bien employée pour cette oeuvre.

Le 10 Mai 1940, au cours d'une réunion extraordinaire le président expose à l'assemblée que le montant total des travaux d'assainissement comprenant le réseau d'égoûts, l'aménagement des rues et le comblement du ravin de Lara s'élève à 1 971 747 F 60.

Cette dépense est couverte en partie au moyen d'un emprunt de un million de francs contracté en 1937 auprès de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

La somme de 975 000 F ne pouvant être payée sur les fonds libres, un emprunt sera fait auprès de la caisse des dépôts et consignations avec possibilités de prêts au taux de 5 % remboursables en 30 ans avec paiement d'une annuité de 63 089 F 12 qui serait couverte au moyen de 202 centimes spéciaux extraordinaires.

Le 11 Juin 1940 au cours d'une réunion extraordinaire le conseil municipal sous la présidence de :

1- Mr Bernard Augustin, décide de réaliser l'emprunt de 975 000F voté par délibération du 10 Mai 1940.

Les conditions de cet emprunt sont exprimées en 7 articles comprenant :

- le montant versé au Trésor Public,
- l'amortissement par annuités égales,
- les intérêts au taux de l'emprunt commencent à courir du jour du versement des fonds,
- les remboursements doivent être faits à Paris,
- la commune s'engage à prendre à sa charge les impôts qui pourraient frapper l'emprunt,
- la commune aura la faculté d'effectuer à toute époque des remboursements.

2- Mr le 1er adjoint donne lecture à l'assemblée d'une lettre de Mr Chaix Emile, adjudicataire des droits de place de la commune, lettre par laquelle Mr Chaix fait connaître qu'en raison des hostilités les foires et marchés sont considérablement réduits, et qu'il ne peut plus faire face à ses affaires.

Le conseil municipal décide de ne pas faire payer à Mr Chaix les 2 premiers trimestres de l'année 1940 qui représentent environ 1000F.

Le 10 Août, Session de Mai. Le conseil municipal en présence de tous ses membres, sous la présidence de Mr Décard maire, démobilisé, procède selon les lois et instructions ministérielles à la vérification des comptes de la commune de Corps et à celui de son bureau de bienfaisance, du compte de gestion du receveur, ainsi que de l'état des restes à payer de l'année 1939 reportés sur l'exercice de 1940.

Recettes : 419 474,98F

Dépenses : 327 534,28F.

Excédent des recettes : 91 880,70F.

Toutes les opérations de l'exercice de 1939 sont déclarées définitivement closes, et les crédits annulés. La présente délibération sera jointe comme pièce justificative du budget de 1940.

Le 10 Septembre au cours d'une réunion extraordinaire le conseil municipal rejette la demande de :

1- Mme veuve Basso dont le dossier a été déjà examiné en 1939.

2- vote les fonds nécessaires soit 300F par an pour les frais de rédaction et d'expédition des actes de justice de paix qui incombent à l'avenir à la mairie du chef-lieu du canton. Cette dépense sera prise sur les fonds libres de la commune.

Le 10 Octobre au cours d'une réunion extraordinaire le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder un secours de 500F à la famille Gueydan Henri, et 400F à la famille Espie Marcel très éprouvées par la maladie et sans ressources. Cette dépense sera prise sur les fonds libres de la commune.

Le 6 Novembre au cours d'une réunion ordinaire présidée par Mr Aimé Décard maire, où sont seulement absents : Messieurs Catelan Georges et Prayer Pierre, et selon un ordre du jour très chargé l'assemblée est informée par :

1- Monsieur le maire, qu'il a engagé des pourparlers avec la société anonyme Electrique Alpine concessionnaire de la distribution publique dans la commune de Corp, en vue d'obtenir la révision de certains tarifs inscrits au cahier des charges de la concession communale, dès le moment où la commune pourra mettre à la disposition de son concessionnaire une certaine quantité d'énergie en provenance des réserves du Sautet.

Le conseil doit solliciter à Mr le Préfet l'attribution d'une puissance minimum de 20 KW sur celle actuellement disponible aux bornes du Sautet, pour obtenir certains avantages sur les tarifs, en échange de la rétrocession de cette puissance.

L'assemblée approuve cette décision et charge Mr le maire des démarches nécessaires à ce sujet.

2- Le local servant actuellement d'abattoir municipal ne permet pas aux bouchers ni aux particuliers d'abattre leur bétail avec un minimum d'hygiène et de confort. Le local est vétuste et insalubre. Dès 1933 le conseil municipal avait décidé la construction de nouveaux abattoirs. Projet abandonné pour permettre financièrement l'adduction d'eau potable, le réseau d'égoûts.

Ces travaux pouvaient être entrepris immédiatement à l'aide d'un prêt, avec l'aide d'une taxe d'abattage plus élevée, et par un contrôle sérieux exercé par le préposé aux abattoirs, et en utilisant des chômeurs.

3- Le maire expose à l'assemblée la nécessité d'aménager de nouvelles concessions perpétuelles au cimetière communal la dernière concession venant d'être cédée, qu'un emplacement peut être aménagé, qu'après examen des lieux avec la commission des travaux il y aurait lieu d'édifier sur cet emplacement des murs auxquels seront adossées les concessions. Coût des travaux environ 15 000F. L'emplacement est suffisamment grand pour prévoir des fosses communes. Ce projet est accepté à l'unanimité.

4- Le maire expose à l'assemblée la nécessité d'augmenter le traitement alloué au secrétaire de mairie qui fait preuve en toutes circonstances d'un zèle et d'un dévouement qu'il se doit de signaler à l'assemblée, et aussi en raison des nombreux services rendus depuis le début des hostilités.

Le traitement passe de 6 000F à 9 000F par an, l'augmentation sera accordée à compter du 1er Octobre 1940. Ce projet est accepté à l'unanimité.

5- Monsieur le maire expose à l'assemblée la suppression de deux employés communaux dont le traitement du balayeur cantonnier est de 10 800F, celui du fontainier de 3300F, pour allouer un traitement annuel de 16 000F à un seul employé qui aurait les fonctions de balayeur, cantonnier, fontainier, égoutier.

L'employé qui assurera ces fonctions devra en outre posséder un tombereau et un animal de trait dont l'entretien restera à sa charge. Les charges de la commune seront sensiblement allégées tout en obtenant un rendement meilleur.

Les employés actuels auront à cesser leurs fonctions le 31 Décembre 1940. Le conseil municipal arrêtera son choix parmi des postulants dignes d'intérêt. Le nouvel emploi fonctionnera dès le 1er Janvier 1941. Projet adopté à l'unanimité.

6- Monsieur le maire expose à l'assemblée les difficultés croissantes d'approvisionnement en charbon pour la commune en raison des événements en cours.

L'office départemental des charbons a imposé d'office à la commune une réduction de 30% sur son contingent annuel. Il n'est plus possible de fournir gratuitement le charbon à tous les indigents de la localité. Une sélection très sévère et impartiale doit être faite pour que seuls ceux qui n'ont absolument ni ressource ni famille bénéficient de cette distribution.

Le conseil municipal approuve cette décision aussi sage qu'opportune et arrête la liste des bénéficiaires.

7- Monsieur le maire donne connaissance à l'assemblée d'un vœu présenté par Mr Paul Barbe conseiller municipal, demandant qu'un secours soit alloué à Mme Vve Eugénie Eymard indigente âgée de 83 ans.

Le conseil municipal vote un secours de 250F, somme prise sur les fonds libres de la commune.

8- Le conseil municipal arrête à l'état nominatif des individus privés de ressources qui ont droit à l'assistance médicale gratuite.

9- Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée d'une lettre de Mr Chaix Emile adjudicataire des droits de place de la commune de Corps, par laquelle il fait connaître qu'en raison des événements en cours les foires et les marchés sont considérablement réduits et que par cet état de choses, il ne peut plus faire face à ses affaires. En conséquence il renouvelle sa demande qu'il avait faite pour les mêmes raisons en Juin dernier et sollicite une réduction de bail. Le conseil municipal considérant que depuis le début des hostilités les foires et les marchés vont constamment en diminuant que l'adjudicataire ne fait aucune recette à l'unanimité décide de ne pas faire payer à Mr Chaix le 3^e trimestre de 1940 ce qui représente environ 500F.

10- Monsieur le maire expose à l'assemblée l'achat du portrait du maréchal Pétain qui sera exposé dans la salle de réunions de la commune de Corps.
Le conseil municipal approuve cette décision. La somme de 500F sera prise sur les fonds libres de la commune article 94 du budget dépenses imprévues.

Le 17 Décembre 1940 à 21 heures le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mr Décard Aimé maire. Etaient absents Mrs Prayer Pierre, Fège Pierre, pour donner connaissance des demandes qui lui sont parvenues de trois postulants à l'emploi de fontainier, égoutier et qui sont : Mrs Suquet Roger, Dagany Augustin, Dalmer Raoul.



A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en peril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

Ch. de Gaulle
GÉNÉRAL DE GAULLE
QUARTIER GÉNÉRAL,
4, CARRUTON GARDENS,
LONDON, S.W.1

(à suivre)

J.ARBOUET

Civils et militaires français s'embarquant pour la Grande-Bretagne à Saint-Jean-de-Luz, le 20 juin 1940.

Au départ, seuls quelques milliers de volontaires se joignirent au général de Gaulle en vue de former les premiers éléments de la France libre.

Phot. Eliebé, Rouen.



Il fait beau à Corps, mais la bise cingle les visages.
Les feuilles mortes des tilleuls et des marronniers
du jardin de ville jonchent le sol. Le givre
s'accroche aux branches des arbres des montagnes
environnantes.

Ce sont les premiers frissons de l'hiver !

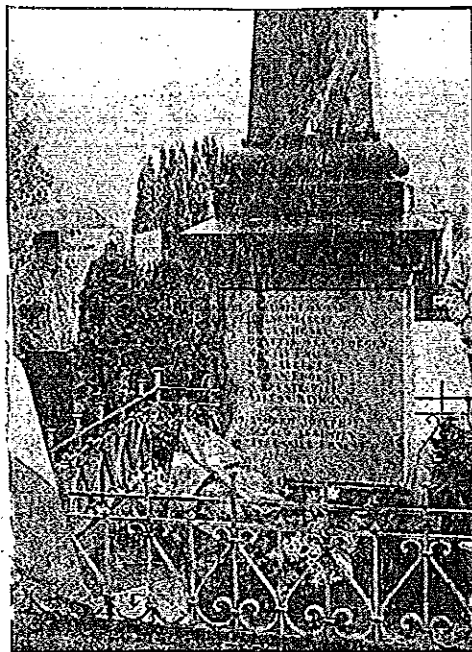
Dans le cimetière du village, près du monument aux
morts des deux guerres 1914-1918, 1940-1945,
dont le nombre 50 rappelle la perte élevée de tant
de vies humaines, peu de personnes se sont
rassemblées autour de Mr le Maire, à l'occasion de
cette cérémonie du souvenir.

Et pourtant la radio, la télévision ont rempli
pleinement leur rôle d'informatrice, en projetant
différents films récits images, publiant aussi des
lettres intimes..., rappelant à chacun de nous que si
« nous devons apprendre à pardonner », « nous
n'avons pas le droit d'oublier »!

La guerre a été, est, et sera toujours le pire des
fléaux de l'humanité tant que les hommes de tous
les pays, de toutes les races, n'exclueront pas de
leur vocabulaire le mot « guerre ». Car les femmes
ne mettent pas au monde des enfants pour les voir
disparaître sur des « champs de bataille » mais pour
vivre, une vie qui mérite d'être vécue dans la joie et
le bonheur !

Le mot « maman » doit demeurer un cri de joie et
d'espérance, et non un appel au secours, dans la
peur, la souffrance, la détresse comme l'ont fait tant
de soldats, au fond d'une tranchée, prêts à partir
pour l'attaque, au moment de rendre le dernier
soupir.

J. ARBOUET



BLEUETS DE FRANCE

La vente des Bleuets de France
a été effectuée cette année par :
Déborah LAHMAR et
Agnès POPIEL,
et a donné la somme de
633,50F.
Remerciements aux quêteuses
et aux généreux donateurs.



CONCOURS DEPARTEMENTAL DE L'ISERE POUR LE FLEURISSEMENT 1998

Les participants primés sur CORPS sont :

- **Suzette GARAUD** : 14ème Prix Départemental
de la 3ème catégorie Balcon ou terrasse sans jardin
visible de la rue.
- **Hôtel de la Poste Gilbert DELAS** : 5ème Prix
Départemental de la 6ème catégorie Commerce et
Service.
- **Nouvel Hôtel Nicole PELLISSIER** : 16ème Prix
de la même catégorie.



RECHERCHE

Mme Colette FREYCHET (nouvelle abonnée au
Petit Corpatus) recherche des renseignements.

Elle souhaiterait retrouver :

- **les noms et adresses de descendants**
d'Auguste JOUBERT né en 1823 à MENS,
Bourrelier à CORPS à son mariage en 1846 avec
Julie MARTIN née en 1827 à MENS.
Ils ont eu 5 ou 6 enfants.

Si vous pouvez l'aider, merci d'envoyer
vos courriers à L'Association Culture et Loisirs de
l'Obiou en Mairie de CORPS (38970).

LISTE DES DERNIERS LIVRES ACHETES
PAR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CORPS

- | | |
|--|------------------------|
| - CONFIDENCE POUR CONFIDENCE | Paule CONSTANT |
| - LE MANUSCRIT DE PORT-EBENE | Dominique BONA |
| - LE DIT DE TIANYI | François CHENG |
| - AUJOURD'HUI COMME AUTREFOIS | A. MORAIN-FIORENTINO |
| - NOËL DECOR | Jane NEWDICK |
| - MITTERRAND 1- LES RISQUES DE L'ESCALADE | Jean LACOUTURE |
| - LA FACE VOILEE | Joe SIMPSON |
| - LA CHAMBRE DEROBEE | Paul AUSTER |
| - L'EMPREINTE DE L'ANGE | Nancy HUSTON |
| - REGENT'S PARK | Ruth RENDELL |
| - CINQ PHOTOS DE MA FEMME | Agnès DESARTHE |
| - LE FANTÔME | Danielle STEEL |
| - BAL AU PALAIS DARELLI | Janine MONTUPET |
| - LA NEIGE FOND TOUJOURS AU PRINTEMPS | Gilbert BORDES |
| - LE GRILLON VERT | Jean ANGLADE |
| - LA TERRE DES VIACHE (4) | Claude MICHELET |
| - BLEUS SONT LES ETES | Christian SINOC |
| - LA COQUETIERE | Linda D.CIRINO |
| - 130 ANNEES DE VIE A PELLAFOL | Christian CHALEON |
| - HISTOIRE DES PROTESTANTS DE MENS ET DU TRIEVES EN DAUPHINE | Pierre BETHOUX |
| - LE BOURREAU | Sergueï BELOCHNIKOV |
| - LA FEMME PERDUE | Nicole MONES |
| - IL ETAIT UN PIANO NOIR | BARBARA |
| - SANS MOI | Marie DESPLECHIN |
| - LE JARDIN DE BADALPOUR | Kénizê MOURAD |
| - CASA, LA CASA | Paul SMAÏL |
| - BIENVENUE PARMI NOUS | Eric HOLDER |
| - UNE POIGNEE DE GENS | Anne WIAZEMSKY |
| - AMY | Marie-Thérèse HUMBERT |
| - LE LOUP DE L'OBIOU | Michel ANDREOLETY |
| - GENEVIEVE DE GAULLE - ANTHONIOZ | Caroline GLORION |
| - LE PRINTEMPS DES INSOUMIS | Danielle MITTERRAND |
| - LE MEURTRE DE LA FALAISE | Elisabeth GEORGE |
| - DEUX ET DEUX FONT TROIS | Françoise GIROUD |
| - L'ÂME SOEUR | Christine ORBAN |
| - LE JARDIN DE L'ÂME | Jean-Marie PELT |
| - COLETTE-L'ETERNELLE APPRENTIE | Jean CHALON |
| - LA PREMIERE EPOUSE | Françoise CHANDERNAGOR |
| - HURRAH ZARA ! | Jean RASPAIL |
| - TU M'APPARTIENS | Marie HIGGINS CLARK |

CONNAISSEZ-VOUS L'HABITAT RURAL ?

Le Comité Départemental de l'Habitat Rural, association loi 1901 à but non lucratif, est un organisme qui donne des conseils et facilite le financement des travaux d'amélioration du logement.

QUEL EST SON RÔLE ?

* Il vous *informe* sur la législation en faveur de l'habitat, les financements existants, le droit et la législation.

* Il vous *conseille* dans le choix des entreprises. Se charge des enquêtes techniques.

* Il vous *aide* à bâtir un dossier administratif, à *concevoir un projet*.

Il sert d'intermédiaire avec les organismes susceptibles d'aider au financement des travaux.

POUR QUI ?

☛ *Les propriétaires occupants, peuvent bénéficier :*
* de la Prime à l'Amélioration de l'Habitat.

si : -- Le logement est destiné à l'habitation principal, achevé depuis plus de 20 ans.

-- Ses ressources imposables ne dépassent pas un certain plafond.

* de la prime pour travaux d'adaptations du logement pour personnes handicapées.

* d'une aide des caisses de retraite pour les personnes de plus de 60 ans.

☛ *Les propriétaires de logements locatifs ou destinés à la*

location peuvent bénéficier des subventions de l'A.N.A.H.

si : -- Le logement a plus de 15 ans et qu'il est dépourvu de confort.

☛ *Les personnes en difficulté* ayant un logement dépourvu totalement de confort, peuvent bénéficier d'aides particulières.

POUR QUELS TRAVAUX ?

Les travaux de mise en conformité du logement.

➤ Amélioration du confort (création de sanitaires, chauffage,...).

➤ Isolation thermique.

➤ Les grosses réparations (toiture, menuiseries, électricité, fumisterie).

COMMENT FAIRE ?

Le mieux, c'est de venir nous exposer votre projet :

☐ Vous avez un conseiller en habitat qui tient des permanences dans votre canton. Renseignez-vous en mairie.

Vous avez la possibilité d'accéder aux permanences téléphoniques tous les mardis.

☎ 76.85.13.69.

☞ Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons majeures, l'Habitat Rural se déplace, prenez contact avec notre service.

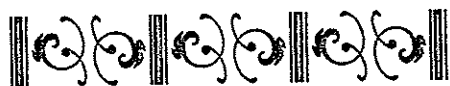
Pour être rapidement informés pour des aides éventuelles, venez en permanence avec la dernière fiche en votre possession notifiant vos revenus imposables.

ENSEMBLE, NOUS TROUVERONS LA REPONSE ADAPTEE A VOTRE BESOIN.
NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT DE PRENDRE CONTACT AVEC NOS SERVICES.

LE CLUB « JOYEUSES RENCONTRES » EN BALLADE A CHAUFFAYER
LE MERCREDI 28 OCTOBRE

Ce jour là, une quarantaine de membres du club « Joyeuses Rencontres » se sont retrouvés à Chauffayer, autour d'une grande table, pour déguster les spécialités des Hautes-Alpes : tourtons, ravioles frits, ou à la crème, et beaucoup de bonnes choses, très appréciées.

Le repas s'est terminé dans une joyeuse ambiance, avec des chansons et au son de l'harmonica d'Henriette, qui a permis à quelques uns de faire quelques pas de danse avant de se quitter.



CONCOURS DE BELOTE A
LA MAISON DE
RETRAITE

Le samedi 28 Novembre, 38 doublettes ont participé au concours de belote, dans la nouvelle Maison de Retraite et ont donné le résultat suivant :

1er : J.F TROSSERO et
J.J CROCHON.

2ème : J. et M. CHEVALIER.

3ème : P. et N. ODDOS.

Grâce aux commerçants de Corps, tous les joueurs ont été primé, et ont apprécié l'ambiance chaleureuse de cette soirée.

CONCOURS DE BELOTE
DU CLUB DU 3ème AGE

Il a eu lieu le samedi 31 Octobre, Salle Polyvalente de CORPS, en présence d'une quarantaine de joueurs.

Le 1er prix : (1/2 agneau avec le gigot) a été remporté par Mmes MAUGIRON - RIGLET, avec 4207 points.

Le 2ème prix : (1/2 agneau avec l'épaule) par Petit Louis et Guy, avec 4159 points.

3ème : GRISE - JOUBERT, 4134 points.

4ème : JOUBERT - CALVAT, 3967 points.

5ème : MARCOU - KRAUSS, 3911 points.

6ème : CHARLES - HOLS, 3852 points.

7ème : MAGNAN - BALMET, 3771 points.

8ème : PELLISSIER - ROUX, 3769 points.

9ème : FOUGERON Alexandre et Françoise,
3493 points. etc...

Tous les joueurs ont reçu un lot.

Cette soirée a été bien appréciée, et s'est déroulée dans une bonne ambiance.

ASSEMBLEE GENERALE DU S.S.A.D

Le 22 Octobre, l'assemblée générale du Service de soins à Domicile, qui regroupe 23 communes, s'est déroulée à La Salle en Beaumont.

Ce service ayant pour but d'éviter une hospitalisation, permet à des personnes souvent âgées d'avoir les soins nécessaires sans pour autant quitter leur domicile.

L'âge moyen des personnes ayant recours à ce service est de 82 ans et 43% ont plus de 90 ans. Les demandes sont nombreuses et le personnel s'engage à les satisfaire au maximum.



REUNION DE L'EMALA A VALBONNAIS VENDREDI 9 OCTOBRE *Activités et Bilan*

L'Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation du Valbonnais et du Beaumont, intervient régulièrement dans notre école.

L'EMALA est constituée de 12 écoles qui regroupent 20 classes et 353 élèves.

L'effectif global des élèves a augmenté depuis 2 ans.

Depuis le mois de Décembre 97, 2 aides éducatrices Hélène CLOT et Christiane TOMCZYK complètent l'équipe de l'EMALA qui compte 23 personnes sous la responsabilité de Mr BACHELE, inspecteur départemental de Grenoble

Montagne et encadrées par Mr ABONNEL et Mr JOST conseillers pédagogiques.

De nombreuses activités ont été proposées durant l'année 97-98 : mise en place de manifestations d'activités et de sorties diverses, achat de livres, équipement informatique...

Le financement est assuré par les communes et le Conseil Général pour la plus grosse partie.

Il serait souhaitable que la participation des communes passe de 47F à 50F par élève.

En prenant le budget global, pour un effectif de 353 élèves, le budget par enfant est de 864F.

De nombreux projets sont prévus pour cette année scolaire : regroupements sportifs, activités culturelles, projet informatique sous la

forme de « création d'un réseau d'écoles autour d'un collège » dans le but d'accroître les ressources documentaires à la disposition des enfants et des enseignants.

Il serait souhaitable de disposer d'outils multimédia et d'un serveur pour faciliter la communication entre l'EMALA et les écoles.

Aujourd'hui, cette organisation spécifique de l'enseignement de nos écoles de montagne est incontournable. Cette structure permet de réduire les inégalités géographiques, facilite les échanges et apporte des nouveaux moyens pédagogiques, en laissant entrevoir de nouvelles perspectives.

COMPTE RENDU DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU 22 SEPTEMBRE 1998

Présentes : MME Bois-Farinaud F., Schaller T., Porcéro C., Battais H., Roratto M., Magnan C., Baudu N., Ghamdi C.

Nous les remercions pour nous avoir consacré un peu de leur temps, si précieux aujourd'hui. Et nous remercions ceux qui se sont excusés de ne pouvoir être présents.

Nous déplorons malgré tout le peu de parents présents, ce qui quelque part met en péril la continuité de l'Association et donc du plus que cela apporte à tous.

BILAN 1997-1998

DEPENSES :

Activités/festivités :

- Noël de l'école : cadeau collectif	1 990.00 Fr
location clavier	50.00 Fr
- Piscine (estimation)	900.00 Fr
- Ski + Raquettes	3 319.00 Fr
- Musique	1 875.00 Fr
- Théâtre (Grenoble et La Mure)	1 570.00 Fr
- Cinéma à Corps (Anastasia)	370.00 Fr

TOTAL DES ACTIVITES : 10 074.00 Fr

Participation financière de l'Association :

- Noël de l'école + animation	2 040.00 Fr
- Piscine (entrée + leçons)	300.00 Fr
- Ski + Raquettes	479.00 Fr
- Musique	760.00 Fr
- Théâtre	1 030.00 Fr
- Cinéma	370.00 Fr
- Cadeaux départ 6 ^e	270.00 Fr
- Kermesse (location jeux)	200.00 Fr

TOTAL DES ACTIVITES 5 095.00 Fr

RECETTES :

Subvention des mairies :

- Monestier d'Ambel	346.00 Fr
- Côtes de Corps	400.00 Fr
- Ambel	500.00 Fr
- Quêt en Beaumont	200.00 Fr
- Pellafol	1 000.00 Fr
- Beaufin	200.00 Fr
- Corps	TRANSPORTS

TOTAL : 2 646.00 Fr

Participation des parents :

- Piscine	600.00 Fr
- Ski + Raquettes	2 840.00 Fr
- Musique	1 115.00 Fr
- Théâtre	540.00 Fr
- Cinéma	0.00 Fr

TOTAL : 5 095.00 Fr

ACTIVITES SOUHAITEES POUR 1998-1999

- Piscine	5 séances,
- Musique	5 séances,
- Sport (à définir)	5 séances.

CALENDRIER DES FESTIVITES

- 1^{ER} Loto : 24 Octobre 1998
- Arbre de Noël : 19 décembre
- 2^{ème} Loto : aux alentours de mardi gras
- Kermesse : courant juin.

Toutes les suggestions dans ce domaine sont les bienvenues.

Pour l'obtention des subventions, une demande écrite a été faite à chacune des mairies suivantes : Monestier d'Ambel, Côtes de Corps, Ambel, Quêt en Beaumont, La Salette, Pellafol, Beaufin. Seules celles citées dans le bilan ont participé, bien que toutes aient des enfants à l'école de Corps.

Grâce à l'organisation de loto, kermesse, ventes diverses, dons des commerçants et des particuliers, et au fait que plusieurs sorties n'ont pas été faites, nous sommes cette année largement bénéficiaires et nous pouvons financer l'achat d'un ordinateur neuf, afin que les enfants aient accès à un équipement de pointe qui paraît indispensable à l'heure actuelle. L'association acquiert l'unité centrale, la mairie l'imprimante.

Un chiffrage du nombre de kilomètre effectués a été demandé à la mairie de Corps. Ce, de manière à évaluer l'économie réalisée et à estimer réellement le prix de revient de toutes les activités. Cela dans le but que tout le monde prenne conscience du coût effectif de tous ces plus que font les enfants. D'autre part, nous sommes à même de demander une participation de 15 Fr. Cette année au lieu de 20 Fr, pour la piscine et espérons pouvoir faire de même pour les autres activités.

Une garderie a été mise en place cet été, dans les locaux de l'école. La contribution des parents demandées pour cela, a été redistribuée à l'Association et sera réinvestie dans l'achat d'équipements et de jeux. Ceux-ci pour l'école et la garderie qui continue de fonctionner tous les jours : le matin de 8 h à 9 h, l'après-midi de 16 h à 18 h, ce gratuitement pour tous les enfants qui le désirent.

Nous souhaitons que la garderie soit à même de fonctionner toute l'année pendant les vacances scolaires, les mercredis vagues le matin.

Une vente de porte-clés est organisée en ce moment au profit de l'Association avec la participation des commerçants de Corps, des enseignants et des parents. Il en reste encore quelques uns, renseignez-vous auprès des enseignants ou des membres du bureau de l'Association. Porte-clés avec jeton pour caddie en vente à 10 Fr l'unité. Merci.

Nous remercions tous les volontaires, parents, enseignants, commerçants, élus, qui nous ont aidés, sans qui nous ne pourrions continuer notre activité.

Nous comptons vivement sur votre participation assidue à toutes les festivités.

Pour tout renseignement contactez : Mme PORCERO Claudine au 04/76/30/06/63, après 18 H.



LE DEFILE D'HALLOWEEN

A Corps, une bonne douzaine d'enfants habillés en fantômes, en sorcières, en diables et autres vampires aux couleurs blanches, noires ou oranges, ont défilés en petite bande bien organisée.

Les « petits monstres maléfiques » ont parcouru les rues, mais aussi ont rendu visite aux commerçants, restaurateurs, etc...

« Un bonbon ou une friandise », tel était leur message.

La récolte a été très fructueuse, tout le monde s'est prêté avec bonne grâce au petit jeu costumé pour la plus grande joie des enfants.



BEAU SUCCES DU COURSETON DE L'EMALA

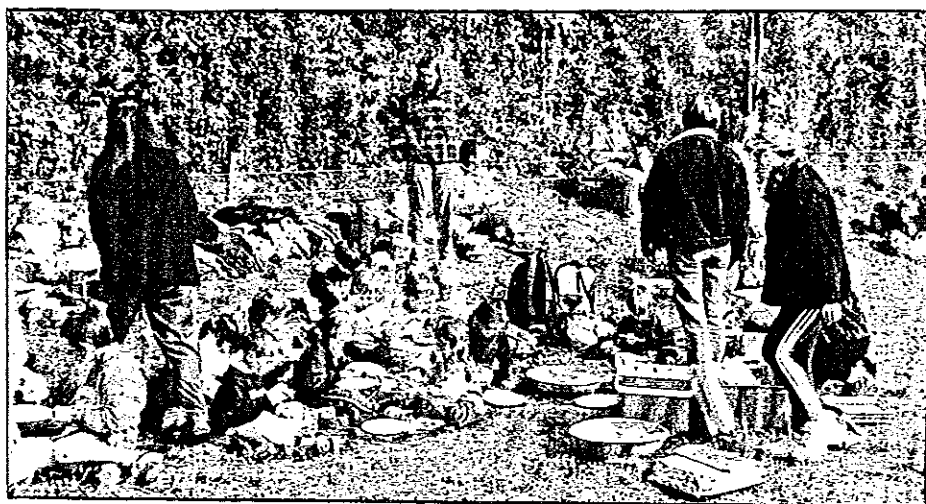
C'est toujours un plaisir de voir des petits écoliers réunis autour des enseignants et de leurs parents pour participer au courseton.

Jeudi 22 octobre, ils étaient 138 à fouler la pelouse du stade de football à Corps. Pour ce jour, les écoles de Corps, La Salle en Beaumont, Mayres-Savel, Prunières, Villard-Saint-Christophe et Nantes-en-Rattier ont pu mesurer leurs performances sportives, avec pour objectifs : courir régulièrement la distance la plus longue possible pendant une durée définie en fonction de l'âge de l'élève ; garder un rythme ; gérer ses efforts avec efficacité et sécurité.

Le pique-nique des enfants de Corps a été très apprécié car il l'avait confectionné dans la matinée avec leur enseignant.

Cette année l'EMALA, avec M. Tournoud avait pour objectif de rendre attrayant le plaisir de courir, M ; Abonnel, conseiller pédagogique a suivi de très près l'épreuve : « il n'y aura pas de classement inter-écoles, ni de médailles, ni de coupe, le courseton étant une course et un effort individuel, dit-il. L'enfant sera vainqueur s'il arrive à atteindre son objectif quels que soient sa place et son temps par rapport aux autres. C'est une course avec lui-même ».

Tout le monde a pu apprécier l'engouement suscité par une telle manifestation scolaire.



REUSSITE DU LOTO DES PARENTS D'ELEVE

Le samedi 24 octobre, le 1^{er} loto de la saison a connu un grand succès. Ces soirées conviviales sont partagées par petits et grands, le plus souvent venus en famille. Il a fallu réinstaller des tables et des chaises, car il y avait beaucoup de monde.

Les enseignants Sébastien Marseille, Mireille Gras-Lavigne, Laurence Blanchet et aussi Christine Sicard, accompagnés de leurs enfants ont participé à ce loto devenu maintenant traditionnel. Tout au long de la soirée les quines ont fusé le long des tables : explosion de joie pour les uns, déception pour les autres. L'association des parents d'élèves avait fait en sorte que la soirée soit réussie. Dix parties entrecoupées de pauses aux cours desquelles pouvaient être dégustés des gâteaux confectionnés par les parents.

Certains lots avaient été achetés et d'autres offerts par les commerçants de Corps. Parmi les lots les plus importants, il y avait un téléviseur magnétoscope, une cafetière expresso, une friteuse électrique, une game-boy et des bons de repas offerts par les restaurateurs. Une belle soirée d'automne bien réussie.



« BCD » DE L'ECOLE

La bibliothèque de l'école fonctionne depuis la rentrée 98. Delphine DEVOLUY (Emploi-Jeune) s'occupe de ce nouvel espace éducatif.

La BCD a pour fonction de motiver les compétences de lecteurs des enfants d'une part, et d'autre part elle incite à mettre en oeuvre leur autonomie (travaux de recherche de documents) et la solidarité (constitution de petits TP en groupe).

Les élèves y viennent régulièrement, par petites équipes, afin de lire ou de travailler dans le cadre du projet « Rallye Lecture » qui aura lieu en Avril prochain.

En effet, ce projet a pour objectif pédagogique de faire connaître aux enfants les différents types d'écrits (affiches, recettes, modes d'emploi, lettres, articles...), et de développer leur goût pour la lecture, avec en parallèle, des visites à la bibliothèque municipale, très appréciées par les élèves !

Ainsi, la BCD donne aux enfants l'accès à des lectures diversifiées, les prépare à la recherche documentaire et favorise les travaux individuels ou collectifs.

La création de la BCD est bénéfique pour les élèves, et les aidera sans aucun doute dans la réussite de leur scolarité.

A L'ECOLE DU BON GOUT ET DES SAVEURS

Dans le cadre de la semaine du goût, le vendredi 23 octobre, M. Gilbert Delas patron de l'Hôtel de la Poste, ainsi que son apprenti Patrice, n'avait pas ménagé ses compétences pour faire partager aux enfants de l'école, ses connaissances et son savoir sur le goût.

Dans la cour de l'école, le décor était dressé, les enseignants et les aides-maternelles, avaient fabriqué des panneaux très colorés, composés de fruits et de légumes en papier crépon.

« Le goût est l'un des cinq sens qui permet de discerner les saveurs ? Les quatre composantes primaires sont le sucré, le salé, l'acide, l'amer ». Pour être un bon cuisinier ou pâtissier, il faut savoir regarder, sentir, goûter.

M. Gilbert Delas proposa un choix importants de produits alimentaires très variés, des fruits exotiques, de la canne à sucre, de la cannelle, des bâtons de vanille, des noix de coco, mais aussi des patates douces, et encore de la menthe, de la sauge, de la sarriette, du chocolat amer, de la crème, des amandes, de la nougatine etc... Un tableau de présentation permettait aux élèves de proposer la composition d'un menu.

Cette « dégustation » était également ponctuée de questions et d'interrogations, à M. Gilbert Delas ; lequel a répondu avec plaisir et patience.

Du goût plein les papilles, parfois acide, amer ou sucré pour les petits écoliers corpatus.

GARDERIE

La garderie ne fonctionnera qu'à partir des grandes vacances afin que Delphine DEVOLUY puisse passer son diplôme d'animation le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

La garderie aura ensuite l'agrément Jeunesse et Sports et pourra devenir fonctionnelle durant l'été 99.

REUNION DU S.I.V.O.M DE CORPS

LE 24 NOVEMBRE A LA
MAIRIE D'AMBEL

PRESENTS : MM. MOUTIN,
BONTHOUX, ROUX, ABERT
COURTEAU, CHARLES J.L,
LAUDET, FROMENT,
RIGLET, SECHIER, BOREL,
MEILLAND-REY, BARRET,
PRA, TROSSERO, SICARD,
CHARLES J, CHARLES M,
AUBAUD, BATTISTEL.

ABSENTS EXCUSES : MM.
BALME, PRAT, CANILLOS,
BERNARD, FRANCOU-
CARRON.

INVITES : Dr CARDIN, J.P
AGRESTI (O.N.F), G. BOIS
(O.N.F PRODEPARE).

ENTRETIEN DES SENTIERS

L'entretien des sentiers de randonnée sera effectué avec l'O.N.F, par les chantiers d'insertion PRODEPARE.

Peuvent être concernés par ce programme les espaces départementaux, les terrains communaux ou terrains privés non mécanisables en dehors de toute concurrence privée.

Le prix de journée d'une équipe s'élève à environ 2 080 F. Le département accorde une subvention de 20% sur les projets communaux et 40% sur les projets intercommunaux.

Les ouvriers sont embauchés sous contrat CES en relation avec la PAIO pour une embauche locale.

Une convention sera signée avec le S.I.V.O.M avec une évaluation de 60 jours de travail sur le canton considérant que la longueur totale des sentiers, chemins ruraux compris est de 240 Km. Cependant Mr BOIS établira un devis avec chaque Maire, par commune.

Il est noté que l'entretien sera réalisé du 1er Avril au 30 Septembre en considération des besoins et de l'altitude.

L'opération de création de sentiers sera terminée avec la signalétique qui sera opérationnelle pour le 15 Juin journée de randonnées organisée en collaboration avec S.D.T, la S.N.C.F, et les V.F.D.

REPARTITION FINANCIERE DE L'ETUDE D'AMENAGEMENT DES RIVES DU LAC

L'étude a coûté 241 200 F TTC, une subvention du Département, de 100 000 Fa été accordée et une subvention de 80 000 Fa été demandée sur le programme 5B.

Il resterait à la charge du S.I.V.O.M 61 200 F, les études ne bénéficiant du F.C.T.V.A qu'au lancement des travaux.

Le président propose de répartir cette somme entre les communes de CORPS 60% et Pellafol 40%.

Plusieurs Maires ont fait remarquer que l'étude concernait toutes les rives du lac et que l'aménagement de ces rives apportait un attrait touristique intéressant le canton dans son ensemble.

Plusieurs clés de répartition ont été énoncées. Trois hypothèses d'étude de répartition sont proposées :

1- Selon la moyenne étudiée entre le potentiel fiscal et les revenus forestiers

2- 40 000 F répartis à 60% pour la commune de Corps et 40% pour Pellafol, les 21 200 F restant seraient répartis entre les autres communes selon la première clé

3- 40 000 F répartis à 60% pour Corps et 40% pour Pellafol, les 21 200F seraient répartis en tenant compte que les communes riveraines du lac sont plus intéressées.

Le président propose d'adopter la 3ème solution.

Le président informe le Comité Syndical qu'un poste d'animation sur les sentiers, les projets divers autour du lac pourrait être créé sur un contrat

jeune. L'O.N.F et E.D.F sont prêts à participer au financement et souhaitent concrétiser ce projet au plus tôt.

COTISATION TOURISTIQUE

Une subvention de 25 000 F a été versée à l'Office du Tourisme. La répartition financière de cette cotisation avait été faite sur la dotation touristique remboursée aux communes, ce qui montrait une très forte participation de Corps et de La Salette.

Le président propose une cotisation suivant l'importance touristique de la commune mais faisant participer toutes les communes du canton.

COMMUNES :

AMBEL	500 F
BEAUFIN	500 F
CORPS	11 500 F
LES CÔTES DE C.	500 F
MONESTIER D'A.	500 F
PELLAFOL	1 500 F
QUET EN BT	500 F
ST LAURENT EN BT	1 500 F
STE LUCE	500 F
ST MICHEL EN BT	500 F
ST PIERRE DE MEAROTZ	500 F
LA SALETTE FALLAVAUX	5 000 F
LA SALLE EN BT	1 500 F

TOTAL 25 000 F

Le Président rappelle que le S.I.V.O.M avait institué la taxe de séjour sur le canton de Corps mais que seules les communes de Corps et de La Salette l'appliquent. Les revenus de cette taxe permettraient aux communes de participer à une cotisation touristique permettant le financement de dépliants, d'animations etc...

Chaque Maire décide de l'appliquer à l'avenir suivant le tarif décidé par délibération du S.I.V.O.M du 18 Avril 1992. Chaque conseil municipal

devra l'adopter par délibération identique.

PROBLEME DE L'OFFICE DU TOURISME

Le S.I.V.O.M réserve sa participation financière dans la mesure où les problèmes avec la commune de Corps, trouveraient une solution, qu'une volonté dynamique des professionnels se manifeste et que soient définies les actions concrètes d'informations et d'animations auprès de toutes les communes du canton.

RELAIS TDF DE LA SALETTE

Le Président expose au Comité Syndical que Mr CHARLES Roland demande une indemnité

pour la servitude de passage sur son terrain. Selon le prix fixé pour l'acquisition de terrain à Mme BARDE, l'indemnité devrait être de 75,00 F. Le Président informe l'assemblée qu'il a proposé à Mr CHARLES 200,00 F mais qu'il n'a pas reçu de réponse. Le Maire de La Salette est chargé de vérifier si l'accès à la parcelle est possible par un engin sur le chemin.

DEMANDE D'UN PONT BASCULE

Le Président fait part d'une demande d'agriculteurs pour la mise en place d'un pont bascule permettant la pesée des camions.

L'assemblée rappelle qu'un pont bascule existait sur Corps mais ne servant plus il a été enlevé, et qu'il semble difficile de s'engager sans avoir au préalable fait un inventaire des besoins et une étude financière.

ANCIENNE MAISON DE RETRAITE

Mr BONTHOUX donne lecture du courrier, qu'il a adressé le 16 Novembre à Mr HOSTACHY concernant le devenir de l'ancienne Maison de Retraite, resté sans réponse à ce jour.



L'AMENAGEMENT DU LAC : DE LA REFLEXION A L'ACTION

Capter, retenir les touristes et les habitants devient un enjeu majeur pour ce canton qui possède d'incontestables atouts à faire valoir. Le lac du Sautet compte parmi ces derniers. Conscients de cet intérêt, le S.I.V.O.M a donc commandé une étude sur l'aménagement des rives du lac du Sautet. Les travaux ont débuté en juin dernier du côté de la base nautique où l'O.N.F a effectué un déboisement afin

d'aménager une plage de ce côté-là.

Dans un souci d'améliorer les abords de ce site exceptionnel, les travaux sur cette 1ère tranche, ont repris dès l'automne. Les piliers de l'ancien pont ont été recouverts et le terrain aplani.

Les aménagements du centre nautique (élément dynamisant pour le lac) permettront d'améliorer l'accueil et la pratique des sports nautiques.

Dans un second temps, il est prévu de réaménager le camping qui bénéficie d'un emplacement privilégié en bordure du lac et de lui adjoindre des H.L.L. (habitations légères de loisirs),

permettant de retenir davantage une clientèle de séjour quelles que soient les conditions climatiques.

Les 2 pôles d'attractions que constituent le camping et le centre nautique pourront être reliés par un chemin au bord de l'eau.

L'objectif est donc de recréer au bord du lac du Sautet un pôle touristique attractif composé d'éléments complémentaires (plage, activités nautiques, animations et hébergement de plein air).

Valérie CHALLON

Cuisine

AMUSE-BOUCS

Mini-chaussons au foie gras de canard

POUR 6 PERSONNES :

- 300 g de pâte feuilletée au beurre surgelée
- 250 g de foie gras frais de canard
- 6 tranches fines de magret de canard séché ou fumé
- 1 jaune d'œuf
- sel
- poivre moulu

PRÉPARATION : 45 min
CUISSON : 10 min

DÉCOUPEZ le foie frais de canard en gros dés. JETTES COLORER ces dés dans une poêle anti-adhésive, sur feu très vif. Déposez-les ensuite dans une passoire pour les faire égoutter et les laisser refroidir. Vous pouvez réaliser cette opération la veille.

ÉMINCEZ les tranches de magret de canard. TRAILLÉZ la pâte finement et découpez des disques de 7 cm de diamètre.

POSEZ un morceau de foie et un peu de magret émincé sur chaque disque. Salez et poivrez.

DÉLAYEZ le jaune d'œuf dans un verre avec 4 cuillerées à soupe d'eau froide. Badigeonnez au pinceau les bords des disques de pâte.

FORMEZ les chaussons en repliant chaque disque en deux. Appuyez du bout des doigts pour souder les bords.

PRÉCHAUFFEZ le four à 240 °C (th. 8).

DÉPOSEZ les chaussons sur une plaque à pâtisserie et faites cuire une dizaine de minutes. Ils doivent être bien dorés.

DÉGUSTEZ très chaud, accompagné de baguettes de céleri cru.

QUE BOIRE ? Un condrieu

Profiteroles au fromage frais

POUR 6 PERSONNES :

- 2 douzaines de mini-choux, à commander chez le pâtissier ou en grande surface
- 250 g de fromage frais (Carré frais Gervais)
- 10 cl de crème fraîche épaisse
- 1 petite échalote
- 1 gousse d'ail
- 1 petite botte de ciboulette
- 1 branche d'aneth
- 1 branchette de menthe
- 2 brins de persil
- 1 petit pot d'œufs de saumon
- sel
- poivre moulu

PRÉPARATION : 20 min
PAS DE CUISSON

PELEZ l'échalote et hachez-la très finement. Pelez l'ail et pressez-le.

RINCEZ les herbes fraîches et essorez-les. Ciselez-les très finement.

ÉCRASEZ le fromage frais à la fourchette, malaxe-le avec la crème fraîche, l'échalote, l'ail et les herbes ciselées. Salez et poivrez.

DÉCOUPEZ des petits chapeaux sur les choux à l'aide d'une paire de ciseaux bien pointus.

GARNISSEZ les choux avec le fromage frais aux herbes, déposez sur chacun des œufs de saumon. Décorez d'un brin d'herbe de votre choix. Couvrez avec les chapeaux.

DÉGUSTEZ bien frais.

CONSEIL : avec cette préparation, vous pouvez réaliser des petits canapés tout simplement sur des mini-tranches de pain de mie ou encore sur des rondelles de concombre ou de radis noir.

QUE BOIRE ? Un mâcon blanc

Pommes de terre au confit de canard

POUR 4 PERSONNES :

- 4 grosses pommes de terre à chair farineuse (bintje)
- 1 cuisse de confit de canard
- 4 gousses d'ail
- 1 bouquet de persil
- 4 cuill. à soupe de graisse de canard (celle qui enrobe le confit)
- sel
- poivre moulu

PRÉPARATION : 45 min
CUISSON : 1 h 20 min

PRÉCHAUFFEZ le four à 210 °C (th. 7).

BROSSEZ la peau des pommes de terre sous un filet d'eau, épongez-les. Découpez quatre carrés d'aluminium ménager et enveloppez chaque pomme de terre dans une papillote.

POSEZ les papillotes dans un plat à four contenant 2 cm d'eau chaude. Enfournuez 1 heure.

RÉCUPÉREZ la graisse de canard, réservez-la, puis désossez la cuisse. Découpez la chair en petits morceaux.

RINCEZ le persil, essorez-le et ciselez-le finement. PELEZ et écrasez les gousses d'ail.

DÉCOUPEZ un couvercle dans les pommes de terre cuites, puis évidez-les en laissant 1/2 cm de pulpe contre la peau.

ÉCRASEZ la pulpe à la fourchette. Mélangez, à la purée obtenue, la graisse de canard, le persil, l'ail écrasé et la chair du confit.

ASSAISONNEZ en sel et en poivre moulu.

GARNISSEZ de purée les pommes de terre évuidées, déposez-les dans un plat à four et faites cuire une vingtaine de minutes (four à 210 °C).

SERVEZ très chaud dès la sortie du four avec une salade frisée.

QUE BOIRE ? Servez un sahors vieux, un rouge rond, charnu et épicé.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS RELAXE

Horizontalement : 1. Satellites - 2. Érosion. Ga - 3. Cris. Isbas - 4. Risée. Cors - 5. Eve. Dérivé - 6. Tiren. Issu - 7. As. Teste - 8. Ite. DQ. Ez - 9. Ressort. Eu - 10. Est. Neuves.
Verticalement : I. Secrétaire - II. Arrivistes - III. Toiser. Est - IV. Esse. ET - V. Li. Édrédon - VI. Loi. Sure - VII. Inscrit. Tu - VIII. Boisée - IX. Égards. Zée - X. Sasseur. Us.

MOTS CASÉS

E	T	O	N	N	E	R	P	L	A	N	T	E
T	A	P	E	U	R	B	O	A	T	O	U	R
R	U	T	A	E	R	A	T	I	O	N	N	
A	P	I	G	A	S	S	U	C	R	E		
N	E	M	E	E	N	S	O	S	E	E		
G	E	U	R	I	A	M	B	E	S	L		
E	R	M	I	T	A	G	E	E	T	A	I	N
R	E	S	A	I	E	S	N	O	E			
L	O	T	I	S	N	E	N	N	A			
P	I	A	N	E	R	I	E	S	O	N		
R	E	E	L	S	E	P	T	A	I	N	T	
E	R	R	E	S	N	E	S	C	R	I		
C	R	E	T	O	C	E	M	E	U	S		
I	D	E	E	M	A	I	L	R	E	E		
S	U	R	S	I	S	L	U	S	R			

PEDICURE

La pédicure sera présente
Salle de la Mairie
Le Jeudi 17 Décembre
Vous pouvez vous inscrire
A la Mairie 04 76 30 00 31
ou Au Cliché 04 76 30 05 99

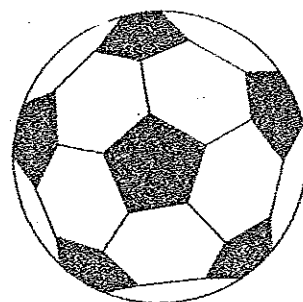
FOOTBALL CLUB

- Dernier résultat :

Une défaite à Vizille, l'équipe était diminué de plusieurs titulaires.

- Prochain match important :

Avec la venue du leader La Motte d'Aveillans le 4 Décembre.



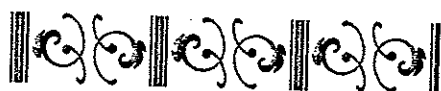
- Equipe 1 du FC OBIU composée de jeunes :
équipe classée en milieu de tableau.

LOTO DU F.C OBIU

SAMEDI 12 DECEMBRE A 20 H30
SALLE POLYVALENTE

NOMBREUX LOTS

(Fer Pressing professionnel, Expresso Krups, Multicrépière Dual, Service à poisson, Service à dessert Louis Degrenne, Service à Fondue, Balladeur, Jeux, Poupée, Ballon, Sac de sport, Equipement de sport....)



UN NOËL EN COULEUR

L'Office du Tourisme du Canton de Corps, vous invite à décorer vos façades pour les fêtes de fin d'année.

Cette manifestation est faite pour mettre de l'animation et de la vie dans notre village afin que l'esprit de Noël revienne.

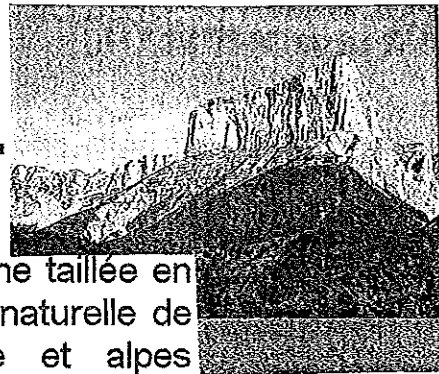
Un concours de la plus belle décoration permettra de gagner 2 entrées au chemin de fer de La Mure.

Le jury commencera à passer voir vos maisons à partir du 10 décembre 1998 et le résultat sera affiché à l'Office du Tourisme le lundi 21 décembre.

Merci pour votre participation.

Aux sources de l'alpinisme

au MONT AIGUILLE.



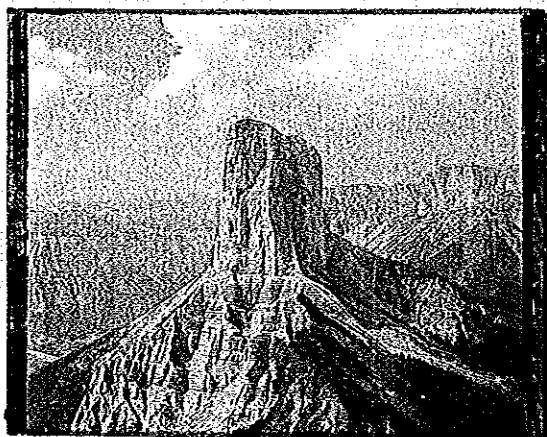
Partons à la découverte du Mont-Aiguille, cette montagne taillée en bordure du massif du Vercors, la plus grande réserve naturelle de France. Entre Isère et Drôme, vallée du Rhône et alpes Dauphinoises, du Nord au Sud le paysage glisse d'une influence résolument alpine à une douceur presque méditerranéenne. Le travail de l'eau et des éléments sur le calcaire a sculpté d'impressionnants souterrains, et à fait émerger ce Mont-Aiguille que l'on voit depuis la route nationale dès que l'on sort de Corps en direction de la Mure. L'allure de cet énorme rocher détaché des falaises est saisissante, et lorsque l'on s'en approche par le Nord, il apparaît alors comme un extraordinaire monolithe. Les autres versants sont plus larges et plus massifs. C'est dans la face Ouest que se déroule la voie normale, à mi-chemin entre l'escalade et la via ferrata. Là, se trouvent les seules lignes de faiblesses visibles. C'est donc tout naturellement par là que fut envisagée la première ascension, laquelle n'est pas banale. Ici, pas de Whymper, ni de Gaspard, mais un roi de France, Charles VIII séduit par l'élan de ce qu'on appelait alors le "Mons Inaccessibilis". Notre bon roi trouva amusante l'idée d'y grimper et confia au capitaine Antoine Deville la direction d'une équipe de dix solides gaillards aidés d'un "escalleur du roy" soldat spécialiste de l'assaut des murailles. (d'où l'origine du mot escalade) Cela se passait en 1492 et l'on considère aujourd'hui que cette ascension marque le premier événement historique de l'alpinisme. On sait exactement quel fut leur itinéraire, dans quel mesure il emprunta l'actuelle voie normale. Certains affirment qu'il était plus proche des tubulaires, c'est-à-dire cet ensemble de cheminées situées plus à droite, et qu'on utilise aujourd'hui à la descente pour éviter de gêner les cordées encore engagées dans la montée. La voie normale se présente comme une succession de gradins, de vires et pour sortir au sommet, quelques cheminées. Un câble protège une traversée exposée dans le premier tiers de l'escalade, la difficulté de l'ascension ressemble à celle de la face Nord de l'Obiou. Beaucoup de belles et grandes voies sont tracées sur les abruptes falaises du mont. Certaines sont magnifiques et peuvent être pour vous l'occasion d'une nouvelle visite, ne serait-ce qu'à la tour des Gémeaux, située juste à droite de la voie normale, et dont les difficultés restent raisonnables. Ce sera également l'occasion de retrouver l'incroyable plateau sommital, couvert d'une prairie verdoyante, sur laquelle certains rencontrèrent des chamois, pas pendant les jours d'affluence évidemment, et qu'un avion utilisa comme piste d'atterrissage. Ce petit bout de jardin détaché du monde ordinaire vaut à lui seul une visite.

Luc Reynier.

mont aiguille

pratique

Accès routier : de Grenoble, prendre la RN 75 pour gagner Monestier-de-Clermont. Continuer sur 8 km par la même route, et prendre la D 247 direction Saint-Michel-les-Portes. Traverser le village, et se diriger vers les hameaux de La Bâtie et Les Pellas. Dans le premier lacet, peu après Les Pellas, quitter la route qui mène à La Bâtie pour suivre une route forestière en direction du mont Aiguille. L'emprunter sur environ 2 km, et laisser la voiture juste avant que la route se redresse.



Approche : suivre le chemin du col de l'Aupet. Peu avant celui-ci, bifurquer à gauche et par un sentier bien marqué, gagner le pied de la face nord-ouest du mont Aiguille. L'attaque se situe sur la partie gauche de cette face, à l'aplomb de gradins qui marquent une zone de faiblesse à cet endroit. Une grosse broche scellée se trouve au point de départ.

Cartes : au 1:25 000 Top 25, n°3236 OT. Au 1:50 000 Didier & Richard, massif du Vercors.

Difficulté : PD.

Dénivellation : de la voiture au pied de la face, 600 m. Du pied au sommet, 200 m.

Horaires : approche, 1 h 30. Ascension, 2 à 4 h. Descente : du sommet au pied de la face, 1 à 2 h ; du pied de la voie à la voiture, 30 mn.

Matériel : 1 corde de 30 m ou un rappel de 80 m (si l'on descend par les Tubulaires), 6 dégaines, 4 sangles dont 2 grandes, 1 longe pour s'auto-assurer sur les câbles, quelques coins peuvent être ajoutés dans les fissures de départ et de sortie.

Équipement : partiel.

Conditions favorables : de mai à fin octobre, ne reçoit le soleil que l'après-midi.

1^{ère} ascension : Antoine de Ville avec ses compagnons, en 1492.

ITINÉRAIRE :

Monter en oblique à gauche sur 15 m (II), puis franchir un passage plus raide (III, 1 piton) et gagner une bonne terrasse.

R1, grosse broche. Traverser à gauche pour gagner une fissure-cheminée que l'on remonte sur 20 m (II/III).

R2, grosse broche. Traverser à droite sur 8 m et gravir une autre fissure-cheminée (II/III).

R3, grosse broche. Traverser à droite, puis descendre en légère oblique à droite pour atteindre le début du câble qui s'étire sur 80 m. Le suivre pour atteindre une brèche issue de la séparation de la tour de la Vierge et la face du mont Aiguille.

R5. De cette brèche, traverser à

droite, puis descendre rejoindre un couloir que l'on remonte sur 40 m (passages de III).

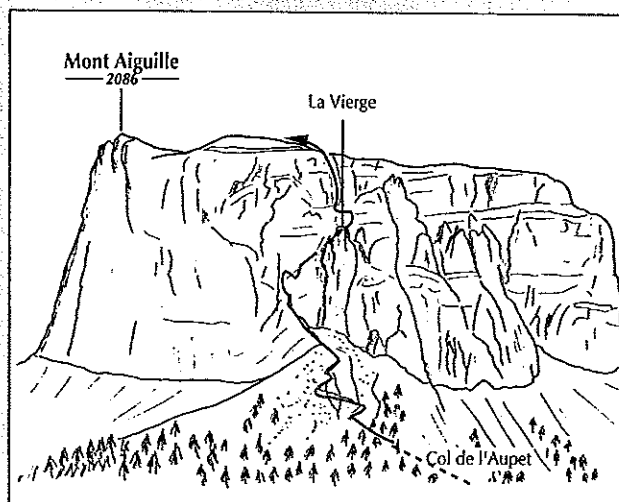
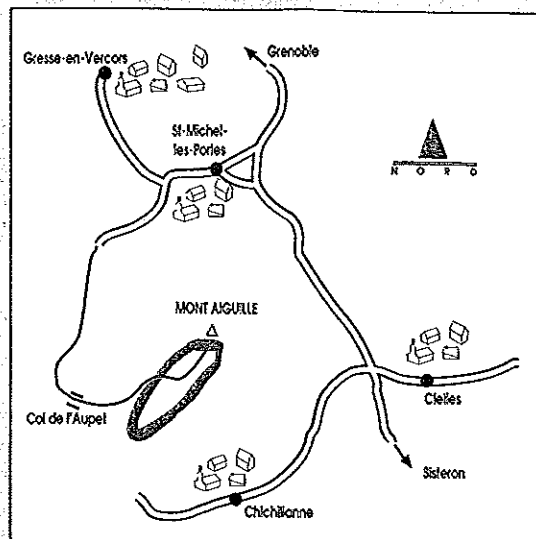
R6. Traverser à droite pour contourner une partie redressée.



R7. Franchir un ressaut de 20 m pour gagner une nouvelle vire (III).

R8. Une grande traversée à gauche, protégée au début par un câble, permet de gagner l'axe de la grande fissure-cheminée de sortie.

R9. La remonter sur 80 m pour atteindre ensuite le plateau sommital



Les dalles câblées dans la rampe du premier tiers de la voie normale.

Tubulaires est préférable. Lorsqu'on sort de la voie normale sur le plateau sommital, on aperçoit un grand cairn à une centaine de mètres plus au sud qui indique la descente par les Tubulaires. Par un court passage de désescalade, on accède à de grands couloirs faciles. Les descendre droit au mieux, et une dizaine de mètres avant un passage vertical, traverser à droite (nord) pour gagner une petite brèche où sont installées des chaînes de rappel.

Un rappel de 40 m conduit sur de bonnes vires. Les traverser à droite (nord) pour atteindre un pin, point de départ d'un rappel de 35 m qui amène au fond d'une faille. Suivre cette cassure vers le nord, une courte étroiture ou une désescalade délicate marque la fin des difficultés. De là, on rejoint facilement le pied de la face.

(passages de III). De là, en 5 minutes de marche on atteint sans difficulté le point culminant.

Descente : il est possible de descendre par la voie normale du mont Aiguille mais elle se trouve souvent encombrée de cordées peu rapides occasionnant de longues attentes. La descente par les

Apprentissage au Mont Aiguille

JEAN-MI ASSELIN



Quand on approche de cette montagne, on comprend qu'elle ait pu faire peur, et qu'elle ait provoqué le premier désir alpin. Antoine de Ville, soudard de Charles VII, ne pouvait guère faire autrement que gravir le « mont inaccessible ». Goût des fées et des diables, le même qui devrait assister toute esca-

lade sur le mont Aiguille.* J'ai très souvent grimpé ce mont dont je vois la face Est tous les matins depuis ma fenêtre. Curieusement je n'ai pas fait beaucoup de voies, répétant avec l'insistance d'un élève qui s'entraîne, la gamme « Pilier Sud, voie du 29 Mai ».

Cette obsession n'est dictée que par le

Le mont Aiguille est une montagne spectaculaire : c'est dire qu'il convient tout autant de savoir le contempler (de loin) que de le gravir (de près). Faire l'apprentissage du vide, ou goûter les paysages... Pour l'un ou pour l'autre, quelle meilleure saison que l'automne ?

souci de conduire des amis dans ce lieu par les trajets que je préfère.

En 15 ans suis-je devenu difficile ?

J'ai trouvé la dernière édition de la 29 Mai bien « pourrie » ! Le chemin était pourtant le même, mais les clous de plus en plus mouvants ainsi que les pierres. Quand passe l'enthousiasme de la jeunesse, le roc vieillit... et nous avec.

Ce Mont Aiguille quoi qu'on vous en dise et qu'on en pense, je vous le recommande donc, surtout dans une belle journée d'automne, avec un peu de brume matinale, un aboiement de chamois (si vous avez de la chance). Une journée où aucune collective n'est engagée dans la voie normale (chose qui vous rendrait nerveux). Quelles voies gravir ?

LA TOUR DES GÉMEAUX

(Voie Clunet Coste et Planchon ouverte en mai 63). Il s'agit d'une voie assez courte, (six longueurs), en versant ouest (entre la Vierge et les Tubulaires). On peut ne gravir que la moitié de la voie jusqu'à l'endroit avec un trou (boîte aux lettres) évident, qui permet de rejoindre les « tubulaires ». Faisant cela on rate de très jolies longueurs et surtout on n'atteint pas le système de vires faciles qui permettent d'aller au sommet. Cette voie est cotée D. Sup. Le pas le plus dur est dans la seconde partie (un petit surplomb avec du 5) et il vaut mieux emporter quelques coinçeurs si l'on n'a pas

confiance en quelques coins de bois « destroy ». A gauche de cette voie part un autre itinéraire (voie Charbonnier Lainez, Herin). C'est une TD avec un peu d'artif (au début). Elle n'est pas souvent parcourue et pourtant le rocher est aussi bon que dans la Tour des Gémeaux. Compter 4 à 5 heures pour 280 m de dénivelée.

VOIE DU 29 MAI

En versant Est, ouverte par des maîtres es-calcaire Serge Coupé et G. Lyan le 29 mai 51, cette voie est une caricature de ce qui peut se faire au Mont Aiguille. Tout y est : les rampes, les vires, les écailles et la dalle. C'est vraiment le terrain qui fait découvrir l'escalade et ses aléas : le vide, l'espace, les pas un peu délicats.

Le rocher n'est ni très bon ni mauvais. Il est Mont Aiguille, avec parfois des herbes (ciboulette abondante). Cette voie est très classique. Comme elle est, de plus, assez courte (200 m), il faut trouver le bon créneau où l'on est seul dans la face. Cette voie utilise intelligemment le relief existant, empruntant chaque fois la facilité avec des petites trouvailles. Par exemple dans la cinquième longueur, le coup de sortir de la cheminée vers la droite, faire quelques pas de traversée et se retrouver au sommet de la cheminée après un habile crochet. Cette voie est idéale pour

aguerrir un débutant (qui a déjà vécu tout de même !) surtout si depuis le début vous lui avez sadiquement montré la dalle de sortie et son artifice d'enfer ! Car effectivement la dernière longueur (qui vous fait arriver dans un cône pierreux) se négocie en artifice ou, si l'on est bon, en 6a. Elle est vertigineuse, cloutée à souhait, et l'émotion est garantie quand vous quittez les étriers pour rejoindre le dièdre final !

LE PILIER SUD

Cette fois en versant sud, vaut la 29 Mai. Il arrive d'ailleurs dans les mêmes vires sommitales et il possède la même dénivellée (200 m). C'est encore une œuvre à Serge Coupé mais cette fois ouverte avec A. Cornaz le 1^{er} juin 52. Serge Coupé a raison de dire qu'il s'agit d'une des voies les plus esthétiques du Mont Aiguille. C'est le pendant de la 29 Mai. Alors que celle-ci se déroule de la droite vers la gauche, la voie du pilier Sud va de la gauche vers la droite. Il est possible sans être Christophe Profit d'enchaîner les deux voies dans la même journée. Le premier tiers du Pilier Sud est très facile : quelques pas de 3, puis le second tiers avec du 4 et du 5 jusqu'à une vire étroite d'où l'on peut choisir sa sortie. Si l'on suit la vire vers l'Est jusqu'à son extrémité droite, on remontera un dièdre sous un surplomb (cinq sup et un peu d'A1) puis plus facile jusqu'aux gradins de sortie. Si quelques mètres avant de contourner l'éperon (qui fait accéder en face Sud Est), on attaque droit au dessus dans une fissure on aura un peu plus de cinq sup et d'A1 mais ça fait bien !

LE PILIER NORD-EST

Allons maintenant au Nord-Est sur le pilier du même nom. Le pilier Nord-Est est une des voies les plus hautes (320 m de dénivellée). La voie fut ouverte par une équipe fidèle au Mont Aiguille : Barbezat, Barral, Duplat et Vignes, le 2 avril 1950. C'est une TD un peu spéciale puisqu'en fait de pilier aérien on est la plupart du temps coincé dans une fissure cheminée. Dès la deuxième longueur le ton est donné avec la fissure sandwich qui vous laisse filer seulement si votre ventre ou votre sac n'est pas trop volumineux. Sinon beaucoup de 4 sup laborieux et un peu d'A1. Cette voie fait partie des curiosités et quand on a fait les trois autres ce serait malséant de l'éviter. Ramonons donc !

LA VOIE DES DIABLES

Moins connue mais très jolie et plus dure, il faut absolument parcourir les 200 mètres de la voie des Diables (ou voie Baudet). Il s'agit d'une ED ouverte par Baudet, Diaféria, Desmoulins et Durand en octobre 70. Cette voie se déroule dans les dalles entre le Pilier Sud et la 29 Mai. Elle sort sur le même système de vires. C'est une voie qui se dirige vers

"TD" ça veut dire quoi ?

Je n'étais pas trop rassuré par ce "très difficile", du topo, mais Jean-Mi, confiant, nous attendait à l'heure dite. La marche d'approche nous fit apprécier les fantastiques paysages du Vercors alors que le Mont Aiguille se rapprochait toujours plus menaçant et inaccessible pour un novice. Non, on ne peut pas monter là-dessus. D'abord c'est trop haut, et ensuite j'ai le vertige. Et il fallait toujours désespérément beau. Alors tant pis, on se met quelques coups de pied aux fesses et on y va. Techniquement, ce n'est jamais trop difficile, d'autant que Jean-Mi nous rassure et nous conseille constamment, nous évitant de perdre confiance et par là même nos faibles capacités. Le calcaire pourri fait aussi bonne impression qu'un agent immobilier et il faut constamment vérifier que les prises n'aient pas envie de jouer les filles de l'air. Malgré tout, l'ascension se poursuit et on n'ose pas trop regarder les magnifiques vallées plus ou moins noyées dans la brume, à la fois tellement proches et éloignées. On imagine les gens chez eux, à leur travail, préoccupés par des activités familiales. Faut-il les plaindre ou les envier ? A midi, un casse croûte sur une petite vire, les pieds dans le vide est censé nous redonner un peu de courage alors que les cornilles nous narguent, nous faisant cruellement ressentir notre infirmité. Le stress ne nous quitte jamais, mais il paraît que c'est une caractéristique commune à tous les grimpeurs de tous niveaux. Un stress qui n'a rien à voir avec celui des villes. Tout est naturel, la précarité de notre situation comme la puissance de la montagne, tolérant que l'on joue avec elle à condition que l'on respecte bien toutes ses règles. On ne peut pas tricher et c'est aussi bien ainsi. Ce serait tellement bien un monde sans tricheurs.

Les difficultés se succèdent, mais Jean-Mi nous avait caché le plus beau, les derniers pas en "artifice". Il nous avait préparés gentiment à cette épreuve, essayant de mobiliser ce qui nous restait de force et de volonté. Et il en fallait ! Les début sur les pédales à 200 mètres au dessus du vide ne sont pas vraiment faciles. Les bras tétanisent. Heureusement, au-dessus, Jean-Mi effectuait une assurance plus que musclée, continuant à nous encourager. Et s'étant retrouvé par deux fois dans la situation de faire uniquement confiance à Jean-Mi et à la corde, un déclic se produisit. J'oubliai le vide, la peur, les risques et une formidable détermination s'empara de moi. Je voulais sortir, quoiqu'il arrive, j'en avais un peu bavé, mais le but était trop proche pour rebrousser chemin, au moins par la pensée. Et après, la récompense, cette sorte de sérénité plénitude qui nous atteint que lorsque l'on a eu l'impression d'exécuter quelque effort un peu inhabituel, s'être dépassé, quelque soit son niveau. Enfin la descente, avec quelques rappels sympathiques nous donnant l'illusion de maîtriser un peu mieux la pesanteur. C'est alors que les cornilles en profitèrent pour nous administrer encore quelques belles leçons, passant en piqué absolu à la vitesse d'un quelconque caillou dans un étonnant bruit aérodynamique et se rétablissant à quelques longueurs du pierrier enserrant les parois. Fabuleux spectacle !

Après le dernier rappel, les premiers pas sur le plancher des vaches sont à la fois heureux et tristes. Heureux d'en avoir terminé, mais triste de quitter cette nature qui nous a encore refait le coup de l'envoûtement. Et le Mont Aiguille pour ça, quel dragueur !

J F Guittard

les surplombs qui barrent la sortie et les évite par la droite. Pas mal de 5, un peu d'A1 et des petites traversées délicates pour le second de cordée. Et un gaz intéressant ! Ne pas oublier quelques étriers, quelques coinçeurs, et compter 6 heures. Le rocher est sain et les relais au poil !

Notez que cette voie conclue par l'équipe Baudet avait été démarrée dès 63 par des gens comme Bernezat, Coupé et Gidon...

LA VOIE DES ÉTUDIANTS

Pour terminer, et parce que le Mont Aiguille est le royaume des airs (il y avait un aérodrome au sommet — sommaire certes mais réel, ça se passait cinquante ans en arrière) il faut faire la voie des « Étudiants ». Une voie Bernezat et Lasale ouverte en août 1960 en face Sud-Ouest. Départ dans une cheminée évitante, puis dièdre, fissure avec un feuillet décollé, tout se corse quand on arrive sous un surplomb. Quelques derniers mètres (sur la droite) en libre et

bonjour la fissure surplombante en artifice, tout ça sur une cinquantaine de mètres avec du vide partout ! C'est ED mais comme c'est la dernière, je crois que vous êtes assez entraîné pour être sacré « Aiguillettiste ».

LA VOIE NORMALE

Il reste à descendre. On peut utiliser la voie normale. Elle est justement cablée, mais longue et les pierres n'amusent rien sinon les grimpeurs engagés dans cette même voie normale. Sinon on descend par les *Tubulaires*, ce qui permet de tirer un joli rappel en fil d'araignée dans une gorge bien froide. Au sommet du Mont Aiguille un cairn marque la sortie des Tubulaires (à l'Ouest).

Littérature : la bible : escalade en Chartreuse et Vercors de Serge Coupé (chez Arthaud) - Les Préalpes du Sud, de Patrick Cordier collection les cent plus belles (Denoël) - Le Mont Aiguille en Dauphiné, haut lieu de prouesse de Marcel Renaudie (La Pensée universelle) : historique. ■

HORAIRE DES MESSES
Sous secteur pastoral de CORPS

Dimanche 6 décembre :

11H CORPS

Dimanche 13 Décembre :

9H30 ST PIERRE DE MEAROTZ

Dimanche 20 Décembre :

11H STE LUCE

Jeudi 24 Décembre :

19H ST LAURENT EN BEAUMONT

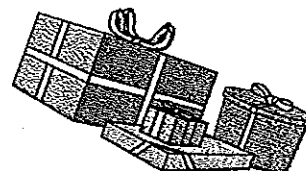
23H CORPS Messe de Noël

Vendredi 25 Décembre :

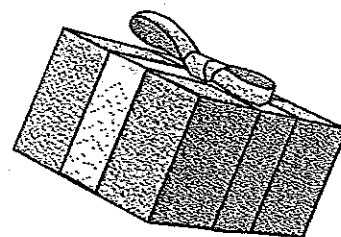
11H MONESTIER D'AMBEL

Dimanche 27 Décembre :

11H LES CÔTES DE CORPS

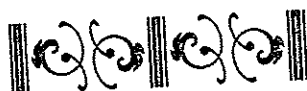


Fête de Noël



REEDITION DE LA THESE DE
Mr Jean GUEYDAN
HISTOIRE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIALE
DU BOURG DE CORPS ISERE
CET OUVRAGE SERA DISPONIBLE A PARTIR
DU 10 DECEMBRE 1998 AU PRIX DE 160F.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS
DE L'OBIOU
38970 MAIRIE DE CORPS
OU DIRECTEMENT AU MAGASIN LE CLICHE



CHORALE DE CORPS

Les chorales de CORPS, de ST DIDIER
EN DEVOLUY et de PIERRE-CHÂTEL
chanteront à l'église de Corps :

Le Dimanche 13 Décembre

à 17 H 00.

Un apéritif réunira tous les participants à la
Salle Polyvalente après les chants.

La chorale de CORPS chantera aussi à la
Maison de Retraite :

Le Mercredi 23 Décembre

à 15 H 30.

Les habitants de CORPS sont
invités ce jour-là à venir fêter
Noël avec les pensionnaires à
la Maison de Retraite.

CINE VADROUILLE
LE 21 DECEMBRE A 20H30
« LE MASQUE DE ZORRO »
HANUMAN

DEUX JOURS EN CHANSONS POUR LA
CHORALE DE CORPS AVEC LE GROUPE
VOCAL DRAC ART

Une soixantaine de choristes ont participé à un
groupe de travail sur l'étude et la recherche du
chant gospel sous la direction de Frank Skoa MVA.
Cette musique importée d'Amérique retrace, selon
les morceaux, l'histoire ancienne, d'où l'appel à
récit biblique où l'on évoque la rédemption, le
pardon, le péché, des chants d'encouragements des
esclaves avec idée de soleil et de nature alliant la
bataille sur les murs de Jericho, tout un ensemble
qui se trouve dès lors en harmonie européenne.
L'annexe de la salle Navarre à Champ-sur-Drac
s'est révélée trop petite pour accueillir les invités et
sympathisants parmi lesquels d'anciens choristes de
Drac'Art, ses membres de la Mirandole de Vizille,
etc.

Avec les groupes réunis, des chorales de Pierre-
Châtel, Corps, Saint-Georges, les participants à ce
séminaire musical furent ovationnés par le public
lors de l'interprétation de plusieurs chants en
commun découverts et surtout appris sérieusement
durant ces deux journées forts sympathiques.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

VICTOR

Fils de Anne et Christophe BARD
et petit-fils de Roger et Aimée BARD.

QUENTIN

Fils de Marie-Bernadette et André FAURITTES.

Sincères félicitations aux parents et grands-parents, et meilleurs voeux au bébé.

CARNET BLANC

Le 3 Octobre 1998, Martine MORELLO et Franck GUILBAUD, gendarme à CORPS, ont célébré leur mariage à St Brevin Les Pins (Loire Atlantique).

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Jeanne PRUDHOMME

Soeur de Mme Marcelle COEUR,
Tante des familles BAYET, BERLAUD, et DOURNON.

Arthémise ABRARD

De Pellafol. Tante de Lucette et Gilbert GUEYDAN,
de Bertie et Guy GRISE et de Reyne et Gilbert GRISE.

Séraphin BRUN

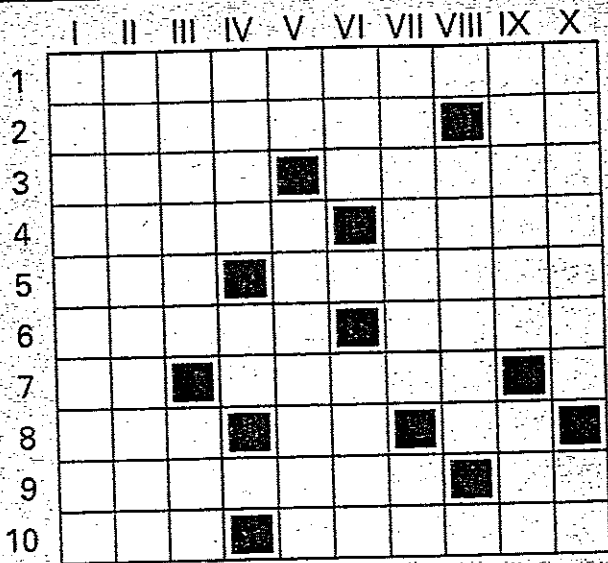
Oncle de Pierre et Geneviève BRUN
et de Pierrette BOLLINI

Delphine CHAIX

Mère et belle-mère de Valentine et Ernest BARD de
Pellafol, Tante de Jean et Solange BALMET.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

Mots croisés



Horizontalement : 1. Ils tournent souvent pour la télévision. 2. Elle travaille au lit - Chef de gare. 3. Ils ont souvent un accent aigu - Pavillons bien à l'est de Paris. 4. Gaîté peu charitable - Bouts de bois. 5. Elle tira un certain élu de sa morosité -

Tiré de sa morosité. 6. Jouer avec le feu - Produit. 7. Devant Saint-Étienne en football - Se soucie donc de ceux qui viennent après. 8. Il implique une inflammation - Il figure au passif - Désinence verbale. 9. Il est parfois dur à la détente - Détenu. 10. Dans l'auxiliaire - Sorties d'usine.

Verticalement : I. Dame de bureau ou bureau de dame à l'occasion. II. Ils ignorent souvent la confraternité. III. Prendre la taille - A le mérite d'exister. IV. Un nom qui accroche - Monstre cinématographique. V. Trotte en Chine - Un truc en plumes. VI. Sa force est incontestée - Elle sépare le Luxembourg de l'Allemagne. VII. Il peut participer au tour - Il est bissé à l'Opéra. VIII. Pleine de charmes à l'occasion. IX. Considérations distinguées - Saint-Pierre. X. Il a toujours de quoi passer - Pratiques.

Mots casés

Tous les mots de la liste doivent être placés dans la grille. Il n'y a qu'une place pour chaque mot, et chaque mot doit être mis à sa place... Lettre de départ E

Mots de 8 lettres : aération - annoncer - éristale - ermitage - étranger - laissées - néantisé.

7 lettres : âneries - étonner - néméens - niales - optimum - septain.

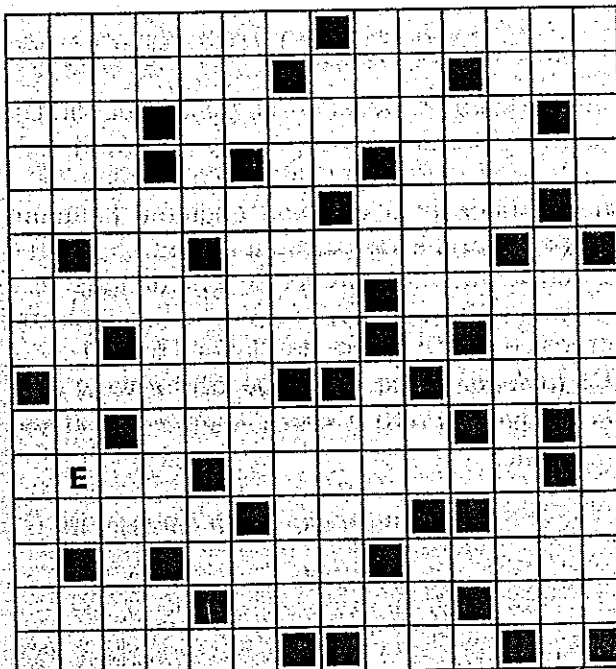
6 lettres : iambes - plante - précis - rasage - relier - sursis - tapeur.

5 lettres : émail - émeus - errer - erres - Ernée - étain - ipéca - lotis - nonce - nuage - ouest - renom - saies - sucre - taupe.

4 lettres : Enna - étoc - idée - llon - nets - osée - réel - ruer - tain.

3 lettres : api - bas - boa - cri - élu - ère - lus - mes - nés - Noé - Our - pot - rée - rut - tes.

2 lettres : as - du - ès - il - ne - Ob - pi - ré - sa - se - tu - Ur.



SOLUTION

DES

JEUX

PAGE

CUISINE

Suite des jeux page 146